

Les Producteurs d'œufs du Canada

RAPPORT ANNUEL 2008



L'industrie nous tient à **CŒUR**.



**LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA**

Dédiés à la qualité

Table des matières

Message du président	2
Conseil d'administration	3
Message du chef de la direction	4

Chapitres

Commerce international et relations gouvernementales	7
Gestion des enjeux	11
Marketing et nutrition	15
Gestion de l'approvisionnement national d'œufs	20
Gestion des risques	26
Gouvernance, ressources humaines et gestion de l'information	30
Rapport des vérificateurs	35
États financiers	36

36^e Rapport annuel des Producteurs d'œufs du Canada présenté le 25 mars 2009 à la 36^e conférence annuelle et au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Gerry Ritz, et au Conseil national des produits agricoles.



**LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA**

Dédiés à la qualité

21, rue Florence, Ottawa (Ontario), K2P 0W6
t : 613-238-2514 www.lesoeufs.ca

Qui sont les Producteurs d'œufs du Canada?

Peu importe où ils se trouvent à l'échelle du pays, les producteurs d'œufs se sont mérité une réputation d'excellence par leur travail acharné à la ferme et leur engagement à contribuer à la collectivité. Ils s'acquittent de leurs responsabilités sociales accrues et répondent aux besoins d'une population dynamique qui demande une variété d'œufs frais nutritifs à des prix raisonnables. En plus, les producteurs d'œufs accordent des soins attentifs à leurs poules et sont respectueux de l'environnement, tout en appliquant des normes de biosécurité et de salubrité des aliments les plus rigoureuses au monde. Ces hommes et femmes investissent dans leurs entreprises aujourd'hui afin d'assurer l'avenir des générations futures de producteurs qui seront appelés à évoluer dans le contexte de la gestion de l'offre, une approche typiquement canadienne à la commercialisation ordonnée. Il n'est donc pas surprenant que les producteurs d'œufs soient également des entraîneurs de jeunes équipes de hockey, des curateurs de foires automnales, des organisateurs 4-H et des bénévoles scolaires qui partagent un engagement commun à l'endroit de la viabilité et du dynamisme des communautés rurales.

Voilà qui sont les Producteurs d'œufs du Canada.

Message du président

C'est incroyable à quel point douze mois peuvent faire une différence! Je peux dire en toute honnêteté que 2008 fut sans contredit l'une des périodes les plus remarquables que l'organisation ait connue depuis que j'en assume la présidence. Non seulement avons-nous accru nos marchés, vendu plus d'œufs et réduit notre redevance, mais nous avons également subi une transformation des plus importantes.

En plus d'être malade au début de l'année, je dois admettre que j'ai aussi souffert de ne pouvoir prendre part à mes activités quotidiennes. Mais au fil des jours et des semaines qui ont suivi, j'ai pu reprendre graduellement mes fonctions, bien à temps pour superviser le lancement de notre nouveau nom, Les Producteurs d'œufs du Canada (POC), et le déménagement à notre nouvelle adresse au mois d'août. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que la transition confirme que les POC sont dirigés par et pour les producteurs, ce qui corrige l'idée fautive voulant que nous soyons un organisme gouvernemental. Plusieurs producteurs d'œufs avec qui je me suis entretenu ont fortement appuyé le changement de nom, disant qu'ils l'attendaient depuis longtemps.

Le nouvel immeuble est issu d'un rêve partagé avec Tim Lambert. En fait, nous en avons discuté précisément au moment où on lui offrait le poste de chef de la direction. C'est aussi une idée que le Conseil a soutenue activement. Pour ma part, j'ai toujours cru que notre organisation pouvait se réunir sous un même toit avec d'autres partenaires de l'industrie. Maintenant que c'est devenu réalité, je suis très fier de participer à la création d'un campus agricole au cœur de la capitale nationale qui permet aux Producteurs d'œufs du Canada, aux Producteurs laitiers du Canada, aux Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et à la Fédération canadienne de l'agriculture de présenter au monde une image unie. De plus, c'est un très bel immeuble, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et il fait bon venir y travailler chaque matin.

À peine quelques semaines avant le déménagement, j'étais à Genève pour représenter les intérêts des producteurs d'œufs à la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Même si les pourparlers pour conclure le Cycle de négociations commerciales de Doha ont de nouveau échoué, je sais que nous approchons d'une entente qui présentera d'importants défis aux industries canadiennes sujettes à la gestion de l'offre. C'est pourquoi j'apprécie le soutien que notre gouvernement fédéral et les partis de l'opposition ont manifesté à l'endroit de nos industries sur les scènes domestique et internationale. Les POC continuent à appuyer le gouvernement dans ses efforts pour conclure une entente équitable pour tous les producteurs et qui n'aura



Laurent Souigny
Président

pas de conséquences économiques néfastes pour la gestion de l'offre. C'est également pourquoi, malgré cette ronde de négociations qui dure depuis plusieurs années, il est plus important que jamais que les producteurs d'œufs crient haut et fort pour défendre la gestion de l'offre.

En ce qui concerne les soins aux animaux, je suis heureux de constater que les producteurs d'œufs du pays ont fait du soin responsable de leurs poules une grande priorité. En 2008, les nouvelles exigences du Conseil sur la densité des cages sont entrées en vigueur au mois d'avril, exigences qu'il faudra rencontrer pour réussir le Programme de soins aux animaux. À l'avenir, les producteurs qui réaménagent leurs poulaillers voudront prévoir des logements qui dépassent les normes prescrites dans le *Code de pratiques*.

En plus des bons soins qu'ils prodiguent à leurs poules, les producteurs d'œufs canadiens sont des chefs de file mondiaux dans l'élaboration des pratiques de santé et de salubrité à la ferme. Notre programme de salubrité des aliments à la ferme Propreté d'abord—Propreté toujours^{MC} est reconnu pour son excellence technique par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et nos œufs sont considérés parmi les plus sûrs au monde. Notant l'intérêt croissant pour les aliments locaux, il me fait plaisir de confirmer que les producteurs d'œufs canadiens sont en mesure de fournir des œufs frais produits localement aux consommateurs de tout le pays.

Pour ce qui est des maladies animales, nos producteurs sont parmi les meilleurs au monde lorsqu'il s'agit d'atténuer les risques. S'il survient un problème, nous sommes les premiers répondants et c'est à nous qu'il appartient d'alerter les autorités appropriées. Voilà pourquoi j'ai recommandé des modifications à la façon dont l'ACIA calcule l'indemnisation des producteurs dont les troupeaux atteints de l'influenza aviaire (IA) doivent être abattus en vertu de la *Loi sur la*

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration déploie tous les efforts pour raffermir la position des POC comme chefs de file dans le milieu agricole au Canada.



Maurice Richard
Québec



Fred Krahn
Colombie-Britannique



Peter Clarke
Nouvelle-Écosse

santé des animaux. Sans l'assurance d'être adéquatement indemnisés, il a été pour nous très pénible d'envisager que nos fermes soient dévastées par cette maladie, surtout maintenant que le programme gouvernemental de surveillance de l'IA bat son plein. De plus, comme je ne suis pas encore convaincu que la nouvelle série de programmes *Cultivons l'avenir* fournira assez d'aide aux producteurs en situation d'urgence, je continuerai à travailler avec les dirigeants du gouvernement dans la recherche d'une solution acceptable.

En ce qui a trait à l'examen judiciaire de l'allocation des contingents, en tant que président il est temps pour moi de déclarer clairement que le moment est venu de passer à autre chose. La Saskatchewan a été entendue. Dans le cadre des nombreux défis qui se sont posés depuis l'an 2000, nos partenaires n'ont laissé aucun doute quant à leur désaccord avec la Saskatchewan. Comme je l'ai souvent dit, nous sommes une famille, et dans toute famille il y a des disputes. Mais aussi comme dans toute famille, vient le temps où tout a été dit et on oublie ses différends et on va de l'avant dans l'intérêt de tous. Ce temps est arrivé. Au nom des Producteurs d'œufs du Canada, j'en appelle maintenant aux dirigeants des Saskatchewan Egg Producers et à chaque producteur pour qu'ils mettent de côté tous les problèmes relatifs à l'allocation de nos contingents et se rendent à la sagesse collective exprimée par leurs collègues producteurs et partenaires de l'industrie.

L'industrie canadienne des œufs atteint son plein potentiel—que ce soit au niveau des opérations, des ventes au détail ou de la transformation—lorsque tous les intervenants adoptent le même esprit d'ouverture et d'amitié. Nous avons la responsabilité et l'autorité de gérer notre industrie. Par conséquent, il est essentiel que nous acceptions le mandat qui nous a été conféré et que nous soyons en mesure de résoudre nos problèmes. Dans la négative,

nous courons le risque que d'autres nous imposent des décisions qui ne serviront pas bien l'industrie et qui auront de profondes conséquences sur notre avenir. Si je le dis, c'est parce que je sais que nous sommes parfaitement capables de travailler en équipe. Cela s'applique autant à l'allocation de contingents qu'à nos relations avec les transformateurs. En 2009, j'entends bien trouver des solutions aux problèmes qui existent encore avec les secteurs de la transformation et du classement, ainsi qu'en rapport à l'allocation de contingents.

En terminant, j'aimerais souligner la contribution de quelques personnes. D'abord, je tiens à remercier le vice-président Peter Clarke, qui m'a épaulé toute au long de l'année. Je remercie également Tim Lambert, qui a permis à l'organisation de faire de grands pas en avant en seulement cinq ans grâce à son habile leadership. J'aimerais aussi exprimer ma gratitude aux membres du Conseil d'administration pour les heures innombrables qu'ils consacrent à cette industrie et du dynamisme dont ils font part. Je me joins à eux pour souligner les efforts exceptionnels déployés par tous les membres du personnel des POC l'année dernière qui ont fait de la vision du Conseil une réalité. Je remercie également les offices provinciaux et les membres de leur personnel pour leur précieuse collaboration. Je suis d'avis que nous travaillons mieux que jamais ensemble, comme industrie. Enfin, à vous tous à l'échelle du pays qui êtes de grands amis et de précieux collègues depuis si longtemps, je dis sincèrement merci en réitérant que ce sera encore un honneur et un plaisir pour moi que de collaborer avec vous en 2009 afin de faire fructifier plus que jamais cette industrie qui nous tient tant à cœur.

Laurent Souigny, président

Message du chef de la direction

Peu de temps après mon arrivée chez les Producteurs d'œufs du Canada (POC) il y a cinq ans, à l'époque où l'organisme était connu sous le nom d'Office canadien de commercialisation des œufs, il m'est apparu clairement que l'atteinte de nos objectifs et notre succès à long terme nécessiteraient un processus en multiples étapes exigeant une carte routière détaillée. Sans cette carte, nos préparatifs face aux enjeux à relever, l'expansion de nos marchés et l'amélioration de notre rendement organisationnel et opérationnel seraient de plus en plus difficiles. C'est ce qui explique pourquoi l'une des premières mesures que j'ai adoptées comme chef de la direction fut d'établir un plan d'affaires et un cycle plus rigoureux de planification des activités. Mon but est de mettre en œuvre un mécanisme d'amélioration continue de tout ce que nous faisons : nos procédés, nos relations et nos engagements. Des procédés sont maintenant en place pour identifier les lacunes et les pratiques moins efficaces, nous avons les personnes possédant les compétences nécessaires et nous avons rehaussé nos normes de responsabilité. Nos collègues des offices provinciaux contribuent également à l'élaboration de nos politiques. Ensemble, nous travaillons à la réalisation d'une vision commune—celle de devenir l'entreprise la plus efficace possible tout en acceptant de plus larges responsabilités sociales.

Ce rapport annuel est basé sur les résultats clés contenus dans le Plan d'affaires. Je suis donc fier d'annoncer que l'an dernier, nous avons fait d'énormes progrès dans la réalisation de ces objectifs. Cela n'aurait pu être possible sans les efforts concertés de notre personnel dévoué. Je remerci tout le personnel des POC pour les succès que nous avons remportés l'an dernier et tout particulièrement mes directrices et directeurs de services Judi Bundrock, Nancy Clark, Bonnie Cohen, Bernadette Cox, Neil Newlands et Stephanie Polianski.



Tim Lambert
Chef de la direction

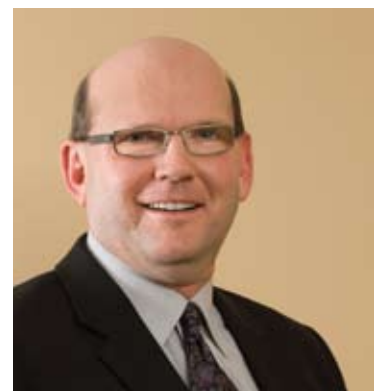
En jetant un regard sur le passé, un des plus importants événements dans notre histoire s'est produit le 25 août dernier, alors que nous avons adopté un nouveau nom et avons emménagé, avec quelques-uns de nos partenaires en agriculture, dans un nouvel immeuble. Le Conseil d'administration a apporté un appui extrêmement utile à cette initiative, reconnaissant la transition comme étape-clé dans la démarche visant à donner aux POC une image agricole la plus en vue du pays. En fait, nous retirons déjà des dividendes à court terme dans les importantes économies réalisées en frais d'occupation. De nombreuses heures ont été consacrées au succès de ce projet et au développement d'une nouvelle identité corporative. Me tournant vers l'avenir, j'ai confiance que notre nouvelle identité reflétera davantage qui nous sommes et ce que nous faisons : nous sommes les Producteurs d'œufs du Canada, travaillant avec diligence à tenir nos engagements envers nos membres, les consommateurs et l'industrie, fiers de notre dossier enviable en matière de salubrité alimentaire et de biosécurité et chefs de file dans les soins apportés à nos animaux et à l'environnement.



Bryan Durst
Ontario



Michele Veeman
Association des consommateurs du
Canada (directrice suppléante)



Peter Vriens
Île-du-Prince-Édouard

Un de mes objectifs premiers est donc de renforcer notre position de leader dans l'industrie. Notre rôle dans l'obtention de la reconnaissance des programmes de l'industrie canadienne des œufs aux paliers national et international s'est révélé instrumental. À la ferme, nos programmes de salubrité alimentaire et de soins aux animaux sont bien reçus. De plus, le gouvernement fédéral a reconnu récemment que la gestion de l'offre constitue un programme de Gestion des risques de l'entreprise. Cette distinction pourrait nous aider à élargir notre capacité de gérer les domaines dans lesquels nous possédons l'expertise nécessaire, notamment en risque et traçabilité des maladies.

Nous voulons que les Canadiens et les Canadiennes pensent à acheter des œufs canadiens. Nous travaillons donc à établir une image axée sur le producteur, faisant valoir la responsabilité sociale d'une manière dont nous pouvons être fiers en toutes circonstances. La promesse que nous faisons aux intervenants et aux Canadiens et Canadiennes est fort simple : Les Producteurs d'œufs du Canada fournissent un aliment nutritif et de haute qualité produit par des fermiers locaux qui sont conscients de leurs responsabilités sociales. Nous avons soin de nos animaux et de l'environnement, nous nous préoccupons de la salubrité alimentaire et des gens qui vivent autour de nous.

Au cours des cinq dernières années, l'une de mes priorités a été de nous positionner de manière à élargir nos marchés et à vendre plus d'œufs. Ayant surmonté progressivement nos défis administratifs et commerciaux, nous sommes en mesure de consacrer davantage de ressources au développement de nos marchés et à vendre plus d'œufs par le biais des promotions et des commandites. Nos messages télévisés sont plus populaires que jamais et les gens saisissent le message au sujet d'une saine énergie. Il existe aussi une bonne synergie entre nos programmes nationaux et provinciaux. En 2008, nous avons connu une croissance spectaculaire grâce à ces initiatives et je m'attends à ce que l'augmentation des ventes d'œufs de consommation se poursuive au Canada en 2009.

De plus, moins d'œufs aboutiront dans les stocks et entrepôts de produit industriel, l'un des facteurs qui a incité le Conseil à réduire la redevance de 4 cents la douzaine en 2008 et de 5 cents en 2009. Nous avons dégagé les économies possibles dans notre étude des transports et notre travail sur les écarts de prix. D'autres résultats sont à venir.

À l'échelle de l'organisation, je perçois de meilleures communications, une meilleure consultation des intervenants et une plus grande efficacité autour de la table du Conseil. Les membres du Conseil perdent moins de temps à étudier le passé et se concentrent davantage sur les dossiers courants. Ils peuvent donc prendre des décisions opportunes qui font avancer l'élaboration des politiques et qui contribuent à améliorer la gouvernance. De plus, les services collaborent aussi davantage. Nous avons aussi d'excellentes ressources, capacités et compétences pour faire face à la charge de travail. Bref, le Conseil a une confiance accrue dans toute l'équipe du personnel.

Le Conseil commence aussi à se concentrer davantage sur les risques potentiels que courent les producteurs d'œufs. Nous avons renfloué notre Fonds de gestion des risques afin de pouvoir venir en aide aux producteurs en cas de maladies sur la ferme, l'influenza aviaire par exemple, et les parties intéressées de notre industrie auront bientôt en place un programme d'assurance réciproque pour la *Salmonella enteritidis*.

En conclusion, je suis extrêmement fier de l'équipe que nous sommes à bâtir chez les POC et j'aimerais remercier les membres du Conseil d'administration pour leur engagement à l'endroit de l'excellence. Je tiens aussi à reconnaître notre président, Laurent Souigny, qui nous a démontré l'an dernier que son engagement envers l'industrie est hors du commun et dont le leadership est une inspiration pour quiconque est associé aux POC. J'ai bien hâte de poursuivre ce voyage que nous faisons tous ensemble alors que nous exécutons le plan visant à faire des Producteurs d'œufs du Canada un nom qui inspire la confiance de tous les Canadiens et Canadiennes.



Tim Lambert, chef de la direction



Joseph R. Smallwood II
Terre-Neuve et Labrador



George MacLeod
Nouveau-Brunswick



Kurt Siemens
Manitoba (directeur suppléant)

La promesse que nous faisons aux intervenants et aux Canadiens et Canadiennes est fort simple : Les Producteurs d'œufs du Canada fournissent un aliment nutritif et de haute qualité produit par des fermiers locaux qui sont conscients de leurs responsabilités sociales. Nous avons soin de nos animaux et de l'environnement, nous nous préoccupons de la salubrité alimentaire et des gens qui vivent autour de nous.



Mike Vanderpol
Conseil canadien des transformateurs
d'œufs et de volailles



Bill Gray
Conseil canadien des transformateurs
d'œufs et de volailles



Ben Waldner
Alberta



Bruce Ramage
Territoires du Nord-Ouest



Marvin Friesen
Conseil canadien des transformateurs
d'œufs et de volailles



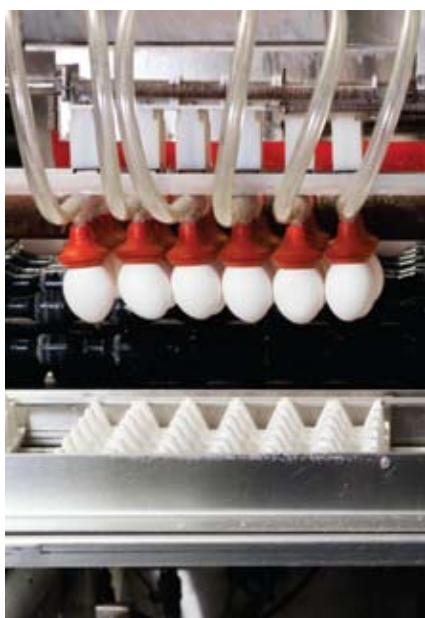
Stan Fehr
Saskatchewan

Absents :

Harold Froese
Manitoba

Robert Sexty
Association des consommateurs du
Canada

Commerce international et relations gouvernementales



Au cours des quelques dernières années, le Conseil d'administration des Producteurs d'œufs du Canada (POC) a toujours considéré les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les questions commerciales en général comme priorités stratégiques absolues. Au moment d'élaborer le Plan d'affaires 2008–2011, nous avons mis l'accent sur le besoin d'atteindre les résultats clés associés à cette filière par la collaboration avec nos partenaires nationaux de la gestion de l'offre et nos relations gouvernementales.

À l'étranger, nous avons investi beaucoup de temps et d'efforts au suivi des négociations de l'OMC, et à tenir les décideurs de l'industrie et les producteurs d'œufs au courant des plus récents progrès au Cycle de Doha. Entre-temps, nous avons à l'échelle domestique tenu des réunions régulières avec les principaux politiciens et bureaucrates, et dressé un plan en vue des élections fédérales. Ces efforts ont été appuyés au palier de base, soit par les producteurs qui ont communiqué avec leurs politiciens locaux afin de leur faire connaître les avantages liés à la gestion de l'offre. De plus, notre déjeuner annuel sur la Colline parlementaire a connu un grand succès et le *discours du Trône* a été remarquable en ce sens qu'il mentionnait directement l'appui à l'endroit de notre industrie. Lorsque possible, nous avons collaboré avec des organisations aux vues similaires dans la défense de la gestion de l'offre et ses trois piliers, soit le contrôle des importations, les prix à la production et la planification de la production. Enfin, l'engagement du gouvernement à activer la sauvegarde spéciale (SGS) plus tôt dans l'année était une autre preuve à savoir qu'une relation de travail positive avec les politiciens peut donner lieu à des résultats positifs. Ceci étant dit, nous entretenons toujours de sérieuses réserves quant à l'orientation des négociations à l'OMC et leurs conséquences pour l'industrie et refusons de baisser les bras avant d'obtenir une entente équitable pour l'ensemble du secteur agricole canadien.

Travailler avec les dirigeants fédéraux et provinciaux en appui à la gestion de l'offre et à une entente de l'OMC qui lui soit favorable

Tôt ou tard, le gouvernement fédéral sera invité à approuver une entente commerciale finale à l'OMC. C'est pourquoi nous continuons à faire valoir auprès des gouvernements



Laurent Souigny, président des POC (à droite), présente au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, un maillot de hockey authentique *J'craque pour toi mon coco!*[®] d'Équipe Canada lors de notre déjeuner sur la Colline parlementaire le 7 mai 2008. Hockey Canada est l'un de nos principaux partenaires dans nos efforts de promotion des œufs comme source de saine énergie.

fédéral et provinciaux que les producteurs laitiers, d'œufs et de volailles du Canada ne peuvent accepter de réductions dans les tarifs hors-contingents, ni d'augmentations dans l'accès minimum aux marchés. Pour démontrer leur appui en 2008, les représentants des POC se sont réunis lorsque possible avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et le ministre du Commerce international, ainsi qu'avec divers ministres provinciaux de l'Agriculture. Durant la réunion ministérielle de juillet à Genève, ces réunions ont servi à recueillir et à canaliser l'information. De plus, les présidents des organismes membres du GO-5 national ont adressé des lettres aux politiciens tout au cours de l'année afin de leur offrir leur collaboration et veiller à ce qu'ils comprennent bien les incidences des projets de modalités de l'OMC qui sont défavorables pour la gestion de l'offre.

Multiplier les relations avec les politiciens des paliers fédéral et provincial

Toutefois, nous ne communiquons pas avec les dirigeants du gouvernement uniquement par la voie de réunions. Les POC tiennent chaque année un déjeuner sur la Colline parlementaire à l'intention des députés et Sénateurs. En 2008, ce rassemblement matinal a vu la participation de 61 invités, y compris celle du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz, qui parrainait l'activité. Dans son allocution, le ministre Ritz a mis l'accent sur l'importance de la gestion de l'offre pour les régions du Canada rural et réitéré l'engagement de son gouvernement à obtenir une entente à l'OMC qui soit équitable pour tous les agriculteurs canadiens.

Le déjeuner sur la Colline continue d'être une activité importante non seulement parce que le restaurant du Parlement est un endroit idéal, mais parce qu'il permet aux producteurs d'œufs de discuter avec les politiciens de façon amicale et détendue. Il représente aussi une occasion par excellence pour notre président d'aborder les questions commerciales et d'autres sujets d'importance pour l'industrie devant un auditoire satisfait et impartial. D'ordre général, l'événement est populaire auprès des politiciens parce qu'ils peuvent rencontrer les producteurs d'œufs de tout le pays et commencer la journée du bon pied avec un déjeuner nutritif à base d'œufs.

Établir et maintenir des relations étroites avec les principaux bureaucrates

En plus de rencontrer les politiciens fédéraux et provinciaux, les POC ont aussi tenu d'autres réunions régulières durant l'année pour discuter les facettes techniques des questions commerciales avec les dirigeants supérieurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, y compris le sous-ministre et le négociateur en chef pour l'agriculture. Ces réunions nous permettent d'échanger de l'information au sujet des négociations à l'OMC et de présenter de nouvelles données qui pourraient être utiles à la stratégie de négociation du gouvernement.

Poursuivre la collaboration avec nos partenaires nationaux de la gestion de l'offre

Bien que les POC aient leur propre programme de relations gouvernementales, nous sommes, lorsqu'il s'agit des questions commerciales, les plus forts lorsque nous unissons nos efforts à ceux de nos partenaires nationaux de la gestion de l'offre (GO-5) : Les Producteurs laitiers du Canada, l'Office canadien de commercialisation du dindon, Les Producteurs de poulet du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. Le GO-5 national fait résonner une voix unie devant le gouvernement fédéral et les médias. Il travaille également en étroite collaboration avec les offices provinciaux de la gestion de l'offre afin d'assurer la cohérence des messages transmis à l'échelle du pays.

En ce qui concerne sa structure, la coalition du GO-5 national compte trois groupes de travail distincts. Le Comité exécutif mixte, formé des Exécutifs du GO-5 national, a tenu une réunion en tête-à-tête en mars pour parfaire la stratégie générale de relations gouvernementales de la coalition. Ces efforts ont été complétés tout au cours de l'année par des conférences téléphoniques hebdomadaires des directeurs généraux qui ont servi à fournir une orientation aux membres du personnel. Enfin, le Comité des communications a encore été présidé par

la directrice des Affaires publiques et corporatives des POC qui a surveillé la préparation de communiqués, de lettres aux rédacteurs en chef, et d'un plan de communication visant la gestion de la reprise accélérée des négociations de l'OMC. Ce comité a aussi vu au maintien du contenu du site fermesetaliments.ca, un site Web coulé d'information au sujet de la gestion de l'offre à l'intention des consommateurs, des médias et des producteurs. Par ailleurs, le Comité technique s'est réuni au besoin pour évaluer les projets de modalités à l'OMC et procéder à la mise à jour des données sur la contribution économique des secteurs de la gestion de l'offre.

Depuis le début du Cycle de Doha des négociations de l'OMC il y a huit ans, il a été essentiel de recueillir et de disséminer de l'information opportune à nos membres. En 2008, notre directrice de la Politique commerciale internationale s'est rendue à Genève à plusieurs reprises pour tenir notre président, notre Comité exécutif et tous les producteurs d'œufs au courant des plus récents progrès dans les pourparlers. Durant la période d'apogée des négociations en agriculture, elle a quotidiennement préparé des rapports écrits complets à l'intention de la haute direction et présenté des rapports verbaux lors des réunions du Conseil des POC. Elle a aussi participé régulièrement aux conférences téléphoniques sur le commerce qui se sont déroulées aux deux semaines avec les offices provinciaux des œufs, répondu à leurs questions et formulé une opinion bien avisée sur les négociations. Également, lorsque les nouveaux projets de modalités ont été présentés à l'OMC—à quatre reprises en 2008—le Comité technique du GO-5 national en a immédiatement évalué les conséquences pour la gestion de l'offre et présenté un rapport complet à cet effet. Comme il n'est pas toujours possible d'être à Genève, le GO-5 national a engagé un représentant permanent sur place qui prépare le bulletin intitulé *Genève en bref*, un rapport à forte distribution et facilement accessible sur notre site Web à l'adresse lesoeufs.ca.

Préparer un plan de communication en vue des élections fédérales pour maintenir le soutien continu à l'égard de la gestion de l'offre

En prévision des élections fédérales, les POC ont, au printemps, élaboré un plan de communication en collaboration avec leurs partenaires du GO-5 national. Entre autres choses, des messages clés ont été préparés à des fins d'utilisation par les producteurs lors de leurs réunions avec tous les candidats et le suivi des médias traditionnels et nouveaux a été effectué. Durant la campagne, nous avons réussi à faire inscrire la gestion de l'offre à l'ordre du jour du débat en agriculture de la Fédération canadienne de l'agriculture. L'événement télévisé en direct a passé en ondes en septembre et le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

a eu l'occasion de se mesurer aux critiques en agriculture des autres principaux partis politiques. Le GO-5 national a aussi distribué un questionnaire à chacun des partis, mesure qui a résulté en un soutien supplémentaire sans équivoque à l'endroit de la gestion de l'offre, conformément à la motion en chambre adoptée à l'unanimité par tous les députés en 2005. Enfin, en novembre, la gouverneure générale a annoncé dans le *discours du Trône* la promesse du gouvernement de continuer à défendre énergiquement nos secteurs sous la gestion de l'offre, tant au pays que lors des négociations internationales.

Mobiliser le soutien au palier de base lorsque nécessaire en appui à la gestion de l'offre

Organisation nationale dotée d'une solide représentation de tous les coins du pays, les POC sont en mesure de rallier leurs membres pour sensibiliser les politiciens aux questions qui revêtent un intérêt particulier. Tout au cours de l'année, nous avons tenu des conférences téléphoniques aux deux semaines avec les gérants et présidents des offices provinciaux, en particulier pour les tenir à jour sur l'état des négociations à l'OMC. En juillet, nous avons témoigné un appui sans précédent de la part des producteurs qui ont communiqué avec leurs ministres provinciaux à l'aube de la réunion ministérielle de l'OMC avec, comme résultat, plusieurs ministres provinciaux de l'Agriculture qui se sont rendus à Genève pour l'occasion.

Plus tôt en juillet, nous avons sollicité l'aide des ministres provinciaux visant à obtenir une exemption pour la gestion de l'offre dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). Ces efforts ont été déployés tout juste avant la réunion des ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture dans la Ville de Québec où le commerce interprovincial de biens canadiens occupait une place importante à l'ordre du jour. En guise de préparatifs à cette réunion, le GO-5 national a adressé des lettres aux ministres fédéraux. Entre-temps, presque tous les offices provinciaux ont adressé des lettres sur le même sujet à leurs ministres provinciaux respectifs pour les sensibiliser à nos revendications. En 2009, nous poursuivrons nos efforts pour obtenir des résultats positifs sur la question.

Activer la sauvegarde spéciale en agriculture (SGS) afin de prévenir les importations au-delà de l'accès convenu

Plus tôt en 2008, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il prendra des mesures pour activer la sauvegarde spéciale (SGS) en agriculture. Il s'agit d'un outil que le Canada se réserve le droit d'utiliser. Cette sauvegarde sert à empêcher les importations

soudaines d'œufs au-delà du mur tarifaire dans des circonstances spécifiques à l'échelle domestique ou internationale. Pour l'industrie des œufs, la situation devient problématique chaque fois que le prix américain est bas et que la devise canadienne est élevée.

Avant que le Canada fasse connaître son intention d'activer la SGS, notre directrice de la politique commerciale internationale et notre chef de la direction se sont réunis à plusieurs reprises pour tenir des discussions techniques avec le personnel du ministère des Finances et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous avons aussi adressé de l'information à nos producteurs pour les aider à discuter la question avec leurs politiciens. À l'échelle interne, en collaboration avec le service des Affaires commerciales, notre service de l'Économie, des statistiques et de l'établissement des prix (ESP) a déterminé les seuils de prix et les volumes, ce qui nous permettra d'évaluer les seuils établis par le gouvernement lorsqu'ils seront présentés.

En appui à nos objectifs, poursuivre notre travail en collaboration avec des organisations aux vues similaires aux paliers domestique et international

Bien que le système de la gestion de l'offre au Canada soit aujourd'hui unique de par le monde, il existe des organisations à l'étranger qui comprennent les avantages d'industries dirigées par les producteurs, pour les producteurs. Il y a trois ans, lors des réunions de l'OMC à Hong Kong, les Producteurs d'œufs du Canada ont signé une déclaration commune avec plusieurs organisations agricoles représentant des dizaines de milliers de producteurs dans les pays industrialisés et en développement. Dans cette déclaration, les pays ont adopté une position commune concernant le droit d'un pays de suffire à ses besoins alimentaires. Lors de la réunion ministérielle de l'OMC en juillet, le GO-5 national s'est encore joint à ces mêmes organisations pour signer une déclaration décrivant leurs préoccupations au sujet de l'état des négociations de l'OMC. En collaboration avec le GO-5 national et notre représentant commercial à Genève, les POC ont aidé à organiser un symposium sur la gestion de l'offre auquel ont assisté les représentants d'organisations non gouvernementales.

Tout au cours des négociations de l'OMC en 2008 mais certes à la lumière de leur intensité accrue en juillet, les représentants du GO-5 national qui se sont rendus à Genève ont travaillé en étroite collaboration et échangé de l'information avec des groupements agricoles de la Norvège, de la Suisse et du Japon.

Comme l'information obtenue était souvent fragmentée, le fait de collaborer a produit une image plus complète de l'ensemble des négociations. Comme résultat de ces relations, une délégation norvégienne formée de représentants du gouvernement et de l'industrie est venue au Canada en octobre pour en apprendre davantage au sujet de la gestion de l'offre comme modèle de rechange à la production alimentaire.

Surveiller toutes les importations et les exportations

Pour mieux comprendre les tendances du Canada à l'importation et à l'exportation d'œufs, le service de l'Économie, des statistiques et de l'établissement des prix (ESP) a préparé des rapports tout au long de l'année sur les importations conformes à l'accès autorisé. À l'origine, l'objectif était de déterminer comment de fortes quantités d'importations peuvent se produire pour une ligne tarifaire spécifique pendant une année et non l'année suivante, et d'établir, dans certains cas, si la location de permis d'importations ne devrait pas être refusée tout simplement. Bien que nous ayons beaucoup appris au sujet de la question, il est difficile d'identifier les tendances à l'importation et à l'exportation puisque nous sommes toujours à compiler les données provenant de sources multiples. En sus de ces activités, le service continue de présenter au Conseil des rapports réguliers sur les importations au-delà de l'accès autorisé.

Obtenir l'autorité de gérer les importations supplémentaires et de répartir les importations

En 2008, une autre facette de nos activités en matière de relations gouvernementales visait l'assurance de l'autorité de gérer les importations supplémentaires et de diriger les œufs au marché de table ou directement aux transformateurs. Dans le cadre de ces efforts, le Comité technique du GO-5 national a élaboré des messages clés sur l'administration du contingent tarifaire et la répartition des importations, des messages qui ont été disséminés lors des réunions avec le négociateur en chef du Canada pour l'agriculture et les politiciens. Après avoir passé plusieurs années au palier technique, les discussions ont maintenant atteint le palier politique. En 2009, nous continuerons de travailler avec le gouvernement pour obtenir ce droit.

Gestion des enjeux



Parmi les nombreux enjeux dans le domaine de l'agriculture moderne, la façon dont nous traitons les animaux est sans contredit l'un des plus importants. Toute personne qui désire faire des choix éclairés lorsqu'elle achète des œufs a besoin de renseignements factuels, et les Producteurs d'œufs du Canada veulent donner l'assurance aux Canadiens que les poules sous leur responsabilité sont élevées de façon responsable. Peu importe le type de logement utilisé aujourd'hui, les producteurs d'œufs de tout le pays accordent une priorité élevée aux soins qu'ils administrent à leurs poules. Ils vérifient quotidiennement la consommation de nourriture et d'eau, ils veillent à ce que le poulailler soit bien ventilé et ont une génératrice de secours en cas d'urgence. Afin de rassurer les consommateurs et bien traiter leurs poules, les producteurs d'œufs voient à ce que leurs fermes soient entretenues conformément aux critères crédibles et fondés sur la science qui sont énoncés dans le *Code de pratiques* et le Programme de soins aux animaux de l'industrie. Par ailleurs, les producteurs d'œufs s'intéressent particulièrement à l'innovation par le biais d'investissements dans la recherche sur la santé et le logement des poules.

Pour raffermir encore davantage leur engagement à l'endroit du bien-être des poules, les POC ont, en 2008, sollicité l'opinion des Canadiens sur la question des soins aux animaux, avons collaboré avec les organismes actuels qui font usage des animaux d'élevage et avons examiné la science des soins aux animaux. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires des offices provinciaux afin d'offrir aux consommateurs, détaillants, exploitants de services alimentaires et politiciens municipaux des renseignements factuels sur l'industrie des œufs et sur les hommes et les femmes qui en dépendent.

Promouvoir le Programme de soins aux animaux auprès des producteurs et susciter une conformité à 100 % en ce qui touche la densité des cages

En 2008, les POC ont mis à jour la section sur les cages dans le Programme de soins aux animaux afin d'encourager tous les producteurs réglementés à respecter les lignes directrices sur la densité des cages. Du même coup, nous avons établi une note de passage de 85 %, cette note devant passer à 90 % en 2009. Il importe de réitérer que la réussite du programme dépend maintenant de la conformité aux lignes directrices en matière de densité.

Alain et Diana Legault et leurs trois filles sont peut-être des novices dans le domaine de la production d'œufs, mais ils connaissent bien la question des soins responsables aux animaux. À tous les matins à 06 h 30, chez les Legault de l'est de l'Ontario, on fait le tour du poulailler pour vérifier si les poules ont amplement d'eau et de moulée fraîches. Un système d'air frais permet aussi de maintenir la propreté et le confort dans le poulailler. Suite à la conversion de leur exploitation laitière en une entreprise de production d'œufs en 2003, les Legault ont fait l'élevage de poules

« *Nous aimons notre travail et c'est un véritable privilège que de pouvoir prendre soin de nos animaux.* »

blanches et brunes sur leur ferme de 1 200 acres où ils se livrent également à la culture du maïs, du blé et de la fève soya. « Les poules brunes sont un peu plus grosses et plus calmes », de dire Diana. « Mais il n'y a aucune différence dans le goût des œufs à coquille blanche et brune. »

Les Legault subissent un test annuel dans le cadre du Programme de soins aux animaux des Producteurs d'œufs du

Canada. « Pour les producteurs d'œufs, ce n'est pas tellement le type de logement qui importe mais plutôt les pratiques générales de gestion », précise Alain. Montrant du doigt la génératrice d'urgence, il dit que ses 16 000 poules seraient en sécurité advenant une panne de courant. « Nous aimons notre travail et c'est un véritable privilège que de pouvoir prendre soin de nos animaux. »

Pour faire connaître ces modifications aux producteurs, les représentants des POC ont abordé le sujet lors des assemblées générales annuelles tenues dans toutes les provinces. Le Comité national-provincial des communications a ensuite adressé à tous les producteurs une lettre à ce sujet et encouragé ceux qui prévoient rénover leurs systèmes de logements à consulter les POC et leur office provincial pour que la transition se fasse de façon harmonieuse.

À l'échelle de l'organisation, les inspecteurs régionaux sont responsables d'évaluer les producteurs en vertu du Programme de soins aux animaux et Propreté d'abord—Propreté toujours^{MC} (PD-PT). Les inspecteurs régionaux ont suivi une formation visant à parfaire leurs compétences, rehaussant ainsi la valeur du service des opérations régionales. Ils se sont spécialisés dans des domaines spécifiques tels la biosécurité, les systèmes d'élevage de rechange, les soins aux animaux et la salubrité des aliments. Pour sensibiliser les gens aux défis qui guettent nos inspecteurs, nous avons accru la portée de notre atelier annuel sur les opérations régionales de sorte que les membres du service des Affaires publiques et corporatives, du Comité de gestion de la production (CGP) et du Comité de recherche puissent y participer.

Ensuite vers la fin de l'année, plusieurs fabricants de cages ont été invités à rencontrer le CGP pour discuter des critères canadiens en matière de densité. Le comité a insisté sur le fait que les nouveaux systèmes de logement adoptés par les producteurs canadiens soient conformes au *Code de pratiques*.

Évaluer la perception des Canadiens au sujet des soins aux animaux dans l'industrie canadienne des œufs

En 2008, les POC ont organisé une série de groupes de discussion sur quatre principaux marchés afin de mieux comprendre l'opinion des consommateurs sur les soins aux animaux. Notre objectif était de parler aux gens dont les décisions concernant l'achat d'œufs sont fondées sur des préoccupations liées aux soins des animaux. Fait à souligner, nous avons constaté que la question ne constitue pas une préoccupation immédiate chez les consommateurs. La grande majorité des participants ont indiqué que leurs décisions concernant l'achat d'œufs sont davantage influencées par les bienfaits perçus pour la santé que par les soins aux animaux. En résumé, nous avons appris qu'il existe seulement une faible minorité de gens qui achètent des œufs de spécialité pour des raisons liées au bien-être des animaux. De plus, nous avons éprouvé divers messages auprès de ces groupes afin de



Diana et Alain Legault, producteurs d'œufs, dans leur poulailler de l'est de l'Ontario.

déterminer lesquels étaient le plus crédibles. Ces mêmes messages ont plus tard été disséminés à un plus grand public cible dans le cadre d'une étude sur l'usage et les attitudes. Les résultats obtenus étaient similaires.

Collaborer avec les organismes qui font usage des animaux d'élevage et faire connaître les pratiques adoptées par les producteurs d'œufs canadiens à une variété de publics

À l'occasion, les POC collaborent avec cinq Conseils provinciaux sur les animaux d'élevage dont le mandat consiste à éduquer le public quant aux pratiques d'élevage. À mesure que nous élaborons des ressources éducatives, nous recevons souvent des demandes de renseignements au sujet de l'industrie. Nous distribuons ensuite ces documents aux offices provinciaux de commercialisation des œufs et aux Conseils sur les animaux d'élevage. Ces groupes nous aident également en offrant la formation Exprimez-vous! aux porte-parole de l'industrie, des clips multimédias et d'autres renseignements.

En novembre, les POC ont élaboré des messages clés destinés aux Conseils sur les animaux d'élevage à la suite de l'adoption de la Proposition 2 en Californie, auquel moment une majorité

d'électeurs ont voté en faveur de l'abolition des cages dans l'industrie des œufs de cet État d'ici 2015. Nous sommes tout à fait conscients que l'interdiction des cages peut être prise en considération dans d'autres États et même dans certaines régions du Canada. En effet, quelques municipalités, établissements d'enseignement et hôpitaux ont modifié leurs spécifications d'achat en adoptant des résolutions qui risquent de limiter les choix des consommateurs. Entre-temps, nos partenaires des offices provinciaux ont communiqué avec les représentants des municipalités, des universités et des hôpitaux afin de positionner les producteurs d'œufs comme sources crédibles d'information au sujet des œufs et de la production d'œufs.

Concevoir des produits de communication à l'intention de publics variés

En réponse à une demande pour un plus grand nombre de ressources au sujet des soins aux animaux, le Comité national-provincial des communications a produit un cartable de ressources visant à orienter les activités de communication de l'industrie. Chaque section du cartable contient une fiche d'information, des conseils stratégiques et des modèles. Les cartables de ressources ont été distribués aux administrateurs des POC, aux offices provinciaux et aux cinq Conseils sur les animaux d'élevage.

Évaluer les priorités du gouvernement en matière de soins aux animaux

Au cours de la dernière législature, deux projets de loi émanant des députés et comportant des modifications au *Code criminel du Canada* ont été déposés. Les POC avaient des préoccupations techniques au sujet du libellé des deux projets de loi étant donné qu'il pouvait avoir une incidence négative sur l'agriculture. Bien que l'objectif des deux projets de loi ait été similaire et intéressant, ils ont expiré au feuillet. Aucun des deux projets de loi n'est devenu loi avant la fin de la session parlementaire. Nous continuerons d'insister sur le fait que les protections actuelles des producteurs demeurent explicites dans les nouvelles lois.

Examiner les pratiques scientifiques internationales

En 2008, nous avons tissé des liens utiles avec l'*Inter-American Poultry Committee* (CISA) nous permettant de commenter les plans de travail concernant la volaille élaborés par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Bien que ces plans soient encore en cours de rédaction, ils recommandent que toutes les entreprises de production d'œufs se soumettent à des tests de dépistage de la *Salmonella typhimurium*. Au Canada, les entreprises de production d'œufs doivent déjà subir des tests de dépistage de la *Salmonella enteritidis* et rien n'indique le besoin d'effectuer des tests de dépistage de la *Salmonella typhimurium*. L'OIE semble jouer un rôle plus important dans l'élaboration d'une norme mondiale pour tous les aspects de l'élevage des animaux. Dans tous les rapports que nous aurons avec des organismes internationaux comme l'OIE, nous continuerons de promouvoir notre position et verrons à ce que les normes produites soient justes pour les producteurs.

Examiner la science des soins aux animaux

Comme c'est le cas depuis des décennies, la science continue de jouer un rôle important dans l'amélioration des connaissances de l'industrie des œufs. Pour les POC, elle constitue la pierre angulaire des pratiques à la ferme et des innovations dans le domaine du logement des poules. Par exemple, nous sommes un membre fondateur du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) et nous continuons à appuyer ses programmes. Nous travaillons également en collaboration avec le Conseil de recherches avicoles de l'Alberta. De plus, les POC financent des recherches indépendantes comme le projet de stimulation par l'éclairage sur 18 plutôt que 19 semaines qui permettra d'établir le moment optimal de placement des poulettes. Au moment d'écrire ces lignes, le Comité de recherche s'affairait à étudier ces conclusions. L'an dernier, le Comité de recherche a aussi examiné la possibilité d'établir des chaires de recherche dans plusieurs domaines d'études universitaires.

Marketing et nutrition



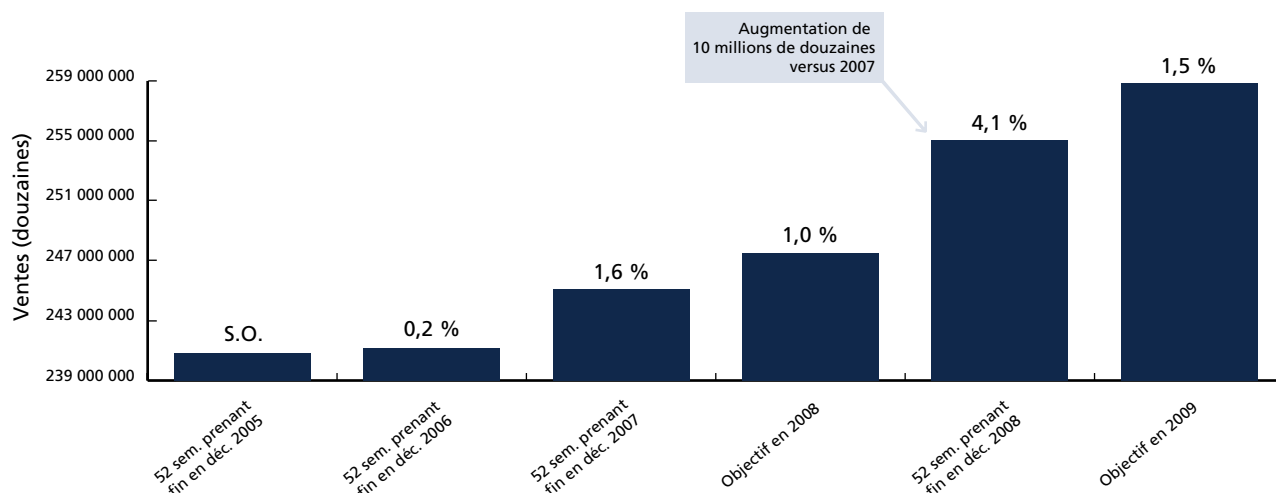
L'un des principaux objectifs que se fixent chaque année les Producteurs d'œufs du Canada (POC) est d'accroître les ventes d'œufs et d'élargir leurs marchés. Nous avons raison d'être fiers de nos réalisations l'an dernier, en particulier de la croissance de 4,1 % que révèlent les données du cabinet Nielsen sur les ventes au détail. En fait, il s'agit de notre meilleure performance depuis l'adoption de notre stratégie de saine énergie il y a trois ans. Ce rendement est aussi indicatif de l'excellent travail de notre équipe nationale-provinciale de marketing dans l'atteinte des résultats indiqués dans notre Plan d'affaires. Bien que nos efforts visant à promouvoir les œufs comme une source de saine énergie produisent toujours les résultats voulus, nous déployons également de sérieux efforts visant à réduire le nombre de personnes qui limitent leur consommation d'œufs en raison de préoccupations liées au cholestérol. En plus, nos activités de promotion et nos partenariats de marketing avec quelques organisations sportives suscitent la faveur des Canadiens. Enfin, nous avons en 2008 adopté notre nouveau nom, Les Producteurs d'œufs du Canada, notre nouvelle image de marque et lancé le site Web lesoeufs.ca, des mesures qui ont permis de regrouper les ressources destinées aux consommateurs et à l'entreprise sous un même toit. D'ordre général, nous ne pourrions être plus heureux des ventes au détail qui constituent un record pour l'organisation.

Rehausser l'image des œufs comme source protéique offrant une énergie durable

Depuis les premières publicités télévisées *J'craque pour toi mon coco!*[®] vers la fin des années 1970, plusieurs tendances culinaires et technologiques ont maintenant été remplacées. Toutefois, ce qui n'a pas changé est que la télévision demeure l'outil par excellence pour joindre notre public composé de femmes âgées de 25 ans et plus. Suite à des consultations menées auprès de groupes cibles plus tôt en 2008, nous avons lancé deux nouvelles publicités de 30 secondes à l'automne prolongeant avec succès la campagne de la « *petite poussée* » de l'année précédente. Ces nouvelles publicités mettent en vedette une variété de groupes démographiques et d'activités montrant que les œufs sont une excellente source d'énergie durable.

Non seulement les œufs sont-ils une bonne source d'énergie physique, nous savons que les protéines qu'ils contiennent peuvent améliorer la concentration. Pour transmettre ce message, les POC ont procédé à une campagne de publipostage destinée à un million

La croissance des ventes devrait se poursuivre en 2009



Source : Suivi du marché Nielsen, Total des œufs—National
Périodes de 52 semaines prenant fin le 20 décembre 2008.

de foyers et visant les mères de famille dont les enfants de 6 à 12 ans consomment principalement des céréales sucrées au petit déjeuner. Fait intéressant à souligner, l'offre d'œufriers pour le micro-ondes dans le cadre de cette campagne a donné lieu à la plus forte demande de notre histoire pour un article promotionnel *J'craque pour toi mon coco!*[®].

Nous en sommes maintenant à notre deuxième année d'un partenariat de marketing de quatre ans avec Hockey Canada et l'Association canadienne de soccer, une campagne destinée aux mères de famille et jeunes joueurs au niveau local. En 2008, nous avons distribué des ensembles *Mise au jŒUFS extrêmes* contenant une variété d'articles promotionnels *J'craque pour toi mon coco!*[®] lors de 54 tournois de hockey et 48 mini-festivals de soccer à l'échelle du pays. Sur le plan international, les POC ont commandité le Championnat mondial 2008 de l'IIHF à Halifax et Québec en mai et ont uni leurs efforts aux Egg Farmers of Ontario en appui au Championnat mondial junior 2009 de l'IIHF tenu à Ottawa au mois de décembre. En 2009, Hayley Wickenheiser et Kim St-Pierre de l'équipe nationale canadienne de hockey féminin, championnes olympiques à deux reprises, agiront comme porte-parole et feront la promotion des œufs comme source d'énergie durable.

Réduire le nombre de gens qui limitent leur consommation d'œufs en raison de préoccupations liées au cholestérol et le nombre de médecins qui limitent la consommation d'œufs chez leurs patients qui souffrent d'un taux élevé de cholestérol

En parallèle aux efforts déployés pour promouvoir les œufs comme source d'énergie durable, l'un des volets clés de notre stratégie de croissance consiste en la réduction du nombre de Canadiens qui limitent leur consommation d'œufs en raison de préoccupations liées au cholestérol. Notre but est de transmettre le message à l'effet que le cholestérol alimentaire n'est normalement pas associé au cholestérol sanguin et que les œufs Oméga-3 constituent un bon choix pour un cœur en santé.

En 2008, nous avons disséminé ce message aux Canadiens par le biais d'une campagne d'affiches dans les cabinets de médecins, des éditoriaux publicitaires dans les revues à la consommation et les journaux destinés aux professionnels de la santé et une campagne de publipostage visant quelque deux millions de foyers. Nous avons aussi élaboré de nouvelles ressources dont le site Web.ensanteaveclecholesterol.ca—une version numérique de la trousse *Choix santé* que les médecins peuvent distribuer aux patients qui ont reçu un diagnostic de cholestérol sanguin élevé. Avec la collaboration d'un cardiologue et d'une diététiste professionnelle, les POC ont également mené une campagne nationale de relations



Voyez les œufs et le cholestérol sous un nouveau jour!

Un cœur en santé passe par une alimentation saine

Pour conserver un cœur en santé, les experts recommandent de faire de l'exercice régulièrement, de maintenir un poids santé, de choisir des aliments nutritifs plus souvent et de réduire les quantités de gras saturés et trans que comporte votre alimentation. Les aliments à forte teneur en gras saturés et trans peuvent faire augmenter le taux de «mauvais» cholestérol (LDL) dans votre sang et votre risque de maladie cardiaque.

Les œufs sont un excellent choix dans le cadre d'un régime alimentaire sain pour le cœur. Ils sont faibles en gras saturés, ne contiennent que 70 calories et sont exempts de gras trans.

Profitez des bienfaits des acides gras oméga-3 pour la santé

Recherches scientifiques à l'appui, les œufs enrichis à l'oméga-3 contiennent deux types d'acides gras qui protègent votre cœur et contribuent à la prise en charge des maladies cardiovasculaires en réduisant le risque d'obstruction des vaisseaux sanguins et en prévenant le durcissement des artères.

Renouez avec le plaisir de manger des œufs!

Les faits sont clairs. Vous pouvez consommer un œuf par jour sans accroître votre risque de maladie cardiaque! Les recherches scientifiques ont démontré que **les œufs ne sont pas source d'inquiétudes lorsqu'il est question de prendre en charge le cholestérol**. Profitez des bienfaits des œufs et n'hésitez pas à les remettre au menu!

J'CRaque POUR TOI MON COCO!

Visitez lesoeufs.ca pour obtenir plus de renseignements et des recettes géniales.

Crédits à la graphique

1. Medical Science Monitor, 2007.
2. Journal of the American Medical Association, 1998.



De gauche à droite : campagne de publipostage destinée aux mères d'enfants de 6 à 12 ans; article publicitaire destiné aux Canadiens qui se préoccupent du cholestérol paru dans plusieurs publications; projet pilote de pistes cyclables *J'Crache pour toi mon coco*® dans deux municipalités de l'Ontario.

publiques sur les œufs et le cholestérol, un effort qui a suscité une réaction positive de la part des médias.

En plus de ces efforts, nous continuons d'optimiser notre étroite collaboration avec le Egg Nutrition Center (ENC) à Washington, D.C. En 2008, nous avons émis un communiqué fondé sur une recherche du ENC révélant que la consommation d'œufs peut contribuer à la perte de poids. Également, nous avons financé des études menées au sud de la frontière, y compris une recherche sur le cholestérol, la choline et les protéines.

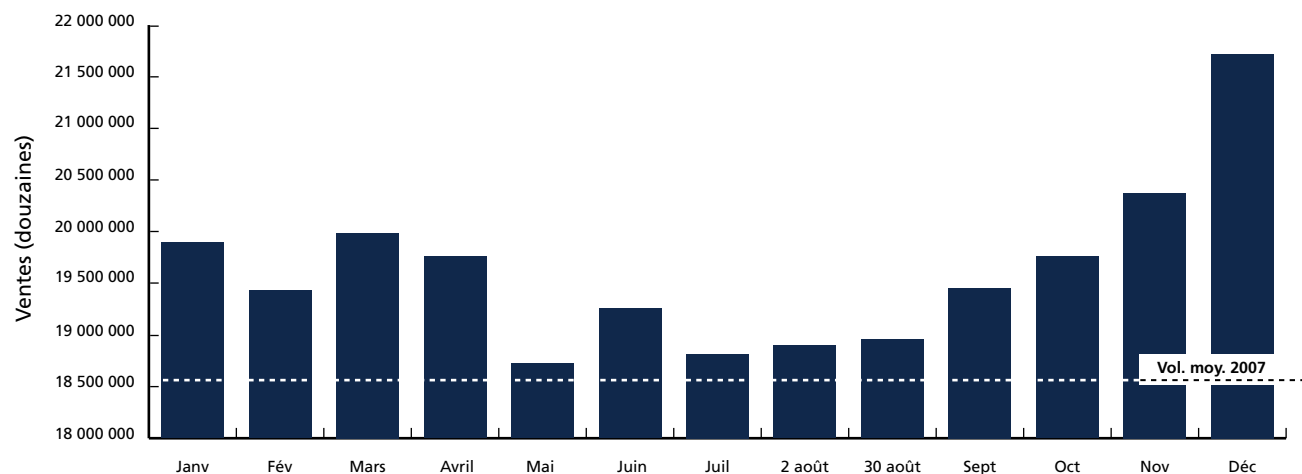
Accroître les ventes d'œufs par les activités de promotion

En janvier et en février, lorsque les volumes de produit industriel ont tendance à atteindre leur apogée, les Producteurs d'œufs du Canada ont collaboré avec les classificateurs et les fabricants de contenants dans le cadre d'une promotion spéciale devant accroître les ventes d'œufs de table. Suite au succès d'un projet pilote à Terre-Neuve et au Labrador l'année précédente, la promotion nationale sur contenants de 2008 était la première du genre. Au total, 25 classificateurs et trois fabricants de contenants ont distribué plus de 10 millions de contenants annonçant un concours et portant un NIP individuel. Au Québec, les ventes d'œufs ont augmenté d'environ 4 % durant la promotion. Un autre résultat positif découlant de cet effort est qu'il n'a pas été

nécessaire d'entreposer le produit industriel durant ou après la promotion. De nombreux Canadiens ont tenté leur chance pour gagner le grand prix : un voyage pour quatre personnes pour assister au dernier match du Championnat mondial 2008 de l'IIHF. Nous prévoyons tenir une autre promotion nationale sur contenants au début de 2009. Cette fois, 12 millions de contenants porteront la mention du concours pour lequel le grand prix sera un voyage pour quatre personnes à Costa Rica.

En plus de la promotion sur contenants, les POC ont aussi tenu un projet pilote en Ontario, plaçant des publicités *J'crache pour toi mon coco!*® le long de certaines pistes cyclables municipales—une nouvelle façon de joindre les gens qui font de l'exercice. La popularité des œufs a aussi profité d'un essor considérable du fait que la chaîne de restaurants McDonald's du Canada ait mis les œufs frais en coquille en vedette dans ses publicités télévisées, imprimées et sur le Web. Selon la recherche menée auprès des consommateurs, nous avons découvert qu'il existe une préférence pour les œufs frais en coquille, ce qui fait que nos partenariats avec McDonald's et d'autres établissements de restauration rapide sont une autre occasion de croissance.

En 2008, 9 périodes sur 13 indiquent que les ventes ont franchi le cap de 19 millions de douzaines d'œufs



Source : Suivi du marché Nielsen, Total des œufs-National
Périodes de 4 semaines prenant fin le 20 décembre 2008.

Mesurer les ventes et la consommation d'œufs à l'aide des données Nielsen et d'autres méthodes d'évaluation de la croissance

Toutes les quatre semaines, nous recevons les plus récentes données sur les ventes au détail du cabinet Nielsen. Cette information sert à identifier les tendances au sein de l'industrie et de guide à la détermination des stratégies requises pour augmenter la consommation. Durant la plus grande partie de 2008, les ventes d'œufs de table montraient une croissance cumulative annuelle de 3 à 4 %, dépassant largement notre objectif de 1 %. Nous avons aussi connu neuf périodes durant lesquelles les ventes ont franchi le cap de 19 millions de douzaines par période, un niveau habituellement associé au temps des Fêtes. Nous croyons que ces niveaux sans précédent sont attribuables à nos stratégies axées sur la saine énergie et le cholestérol, ainsi qu'au succès de nos initiatives en matière de promotion et de commandite.

Collaborer avec les provinces dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de marketing

La cohérence et le succès de nos programmes de marketing à l'échelle du pays sont partiellement attribuables à l'efficacité et à l'étroite collaboration de notre équipe nationale-provinciale de marketing. Le Fonds provincial d'innovation permet aux offices provinciaux d'éprouver de nouveaux concepts de marketing, les projets pilotes provinciaux les plus populaires étant considérés à

des fins d'adoption au palier national. En 2009, le programme Coin des Coureurs des Alberta Egg Producers sera introduit à l'échelle nationale, offrant aux POC une occasion de joindre un nouveau public via la commandite du programme et d'événements divers. L'an dernier, le Québec a appliqué les ressources du Fonds provincial d'innovation à l'endroit de sa semi-remorque unique appelée *Centre d'interprétation de l'œuf*, présente lors des parties de football communautaires. Par ailleurs, Terre-Neuve et Labrador ont engagé un athlète local comme porte-parole au sujet des œufs.

Évaluer les programmes par une étude de marché auprès des consommateurs, des professionnels de la santé et d'autres intervenants

Parce que nous sommes une industrie qui doit répondre à la demande à la consommation, il est nécessaire de sonder régulièrement l'opinion des Canadiens. C'est pourquoi les Producteurs d'œufs du Canada mènent des recherches à la consommation. Ces recherches ont été menées à dix reprises en 2008—y compris une étude sur l'attitude des consommateurs à l'égard des soins aux animaux. Plus précisément, le service de Marketing et de nutrition a travaillé avec celui des Affaires publiques et corporatives pour organiser des groupes de consultation et des enquêtes quantitatives devant révéler l'opinion de ceux et celles qui sont aptes à remplacer les œufs classiques par des œufs produits sur parquet ou sur parcours extérieur.



Le nouveau site Web des POC à l'adresse lesoeufs.ca sert de guichet d'information unique pour les consommateurs et l'entreprise.



La version numérique de notre trousse *Choix santé* est accessible sur le site ensanteaveclecholesterol.ca.

La recherche a révélé que les consommateurs se préoccupent davantage des attributs bénéfiques pour la santé de toutes les catégories d'œufs de spécialité et moins au sujet des questions liées aux soins des animaux.

Nous avons aussi appris que l'énoncé le plus positif en matière de communication est que les œufs ne contiennent pas d'hormones, ni de stéroïdes. Fait intéressant à souligner, les consommateurs que nous avons interrogés étaient d'avis que bien que les œufs biologiques, produits sur parquet et sur parcours extérieur ne contiennent pas d'hormones ou de stéroïdes, tel n'est pas le cas des œufs classiques à coquille blanche ou brune. Nous avons conclu qu'un programme de sensibilisation serait approprié pour dissiper ce mythe et aider les consommateurs à comprendre que les producteurs d'œufs se préoccupent sérieusement de leurs troupeaux, peu importe le système de logement utilisé.

Promouvoir le choix d'œufs auprès des consommateurs selon la demande du marché

En 2008, les données Nielsen et les résultats de l'étude sur l'usage et les attitudes ont révélé que les œufs Oméga-3 occupent une part de 12 % du marché national, plaçant cette catégorie d'œufs au deuxième rang en popularité derrière les œufs classiques à coquille blanche seulement dont la part de marché s'élève à 84,5 %. Bien que la part combinée de marché des œufs biologiques, produits sur parquet et sur parcours extérieur ne

Durant la plus grande partie de 2008, les ventes d'œufs de table montraient une croissance cumulative annuelle de 3 à 4 %, dépassant largement notre objectif de 1 %.

soit de 3,5 %, elle tend à croître lentement. Nous croyons que la voie de l'avenir consiste à comprendre le comportement des consommateurs à l'achat afin d'assurer le succès de nos programmes éducatifs et de promotion et continuer de répondre à la demande de marché.

En 2009, nous visons une croissance de 1,5 % dans les ventes au détail. Nous poursuivons nos trois stratégies principales : la saine énergie, les préoccupations liées au cholestérol et les activités de promotion. Moyennant l'aide d'une équipe de représentants chevronnés, nous ferons connaître les faits scientifiques entourant les œufs et le cholestérol aux médecins qui conseillent régulièrement à certains patients de limiter leur consommation d'œufs. Aussi, en parallèle à notre promotion sur contenants au début de 2009, nous travaillerons sur une deuxième promotion mettant en vedette notre commandite de Hockey Canada jusqu'aux Olympiques d'hiver de 2010. Les POC sont également fiers de parrainer le concours d'orthographe *CanSpell* de CanWest, un concours national qui doit passer en ondes sur le réseau télévisé Global.

Gestion de l'approvisionnement national d'œufs



L'efficacité constitue la pierre angulaire de toutes les entreprises prospères. Les Producteurs d'œufs du Canada ne font pas exception à la règle. Notre objectif d'amélioration continue nous oblige à examiner régulièrement tous les facteurs qui ont des répercussions sur les activités de notre entreprise, notamment le Programme de produit industriel (PPI), les opérations régionales et le développement de l'entreprise. En 2008, nous avons poursuivi nos efforts visant à déterminer les lacunes, ajuster les processus existants au sein de la chaîne d'approvisionnement et intégrer de nouveaux programmes. Un des grands événements a été la création du nouveau Service du développement de l'entreprise (SDE) et le perfectionnement des procédures standardisées d'exploitation (PSE) qui serviront à documenter les processus internes du service du PPI. Afin de réduire la dépendance sur les redevances, nous nous sommes également penchés sur l'établissement des prix, le transport, le retrait anticipé des poules (RAP) et les crédits de contingents.

Bien entendu, la chaîne nationale d'approvisionnement des œufs peut fonctionner de façon optimale seulement lorsque les problèmes sont réglés au fur et à mesure qu'ils surviennent. C'est pourquoi le service des opérations a élaboré un modèle servant à évaluer les nouveaux enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement. C'est aussi la raison pour laquelle nous continuons à travailler en étroite collaboration avec tous nos partenaires, à savoir les producteurs, les offices provinciaux, les décoquilleurs, les classificateurs et les couvoirs, afin d'améliorer la consultation et de favoriser un large éventail d'appui à l'endroit de la gestion de l'offre. La chaîne d'approvisionnement est plus forte que jamais, et d'autres améliorations lui seront apportées durant l'année qui vient.

Au cours de l'année dernière, les POC se sont trouvés dans la position unique de ne pas avoir à entreposer de produit industriel au pays. Cette situation peut découler en partie de l'augmentation de la consommation d'œufs de table observée dans les ventes au détail à l'échelle nationale, ainsi que du Programme de placement des troupeaux en Ontario. Nous avons également constaté une baisse dans l'approvisionnement aux transformateurs, l'allocation diminuant de 6,7 % d'une année à l'autre jusqu'à la fin de novembre. Par conséquent, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation de l'allocation du contingent par 161,968 poules à l'échelle nationale en 2009. Entre-temps, le prix de base américain élevé pour les œufs, combiné à l'augmentation de la

Depuis près de cinq décennies, les œufs font partie de la vie quotidienne de François Beuparlant et sa famille, une deuxième génération de producteurs près de Trois-Rivières, Québec. Ne comptant qu'environ 5 000 poules à ses débuts en 1964, le troupeau de l'entreprise a maintenant passé à 24 000 têtes.

Les œufs sont devenus partie intégrante d'un déjeuner santé et bien équilibré pour sa famille. Toutefois, François et son épouse Sylvie ne peuvent parler des œufs sans parler de la salubrité des aliments et des bonnes pratiques de manipulation des œufs à la fois dans la cuisine et le poulailler.

« Un œuf frais coulera mais un œuf plus vieux flottera à la surface! »

« À la ferme, nous prenons la fraîcheur du produit pour acquis », de dire François. « Mais nos œufs sont cueillis de la ferme deux fois par semaine et se retrouvent dans les épiceries sans tarder. » Son troupeau pond près de 2 000 douzaines d'œufs par jour et avant leur transport, les œufs frais sont placés dans des entrepôts réfrigérés où la température est d'environ 11 degrés C. « Idéalement », dit-il, « la date de péremption sur le contenant est un bon indicateur de la fraîcheur du produit. » Une autre façon consiste à placer un œuf dans l'eau. « Un œuf frais coulera », dit Sylvie en riant « mais un œuf plus vieux flottera à la surface! » Sylvie est une ambassadrice pour les œufs—elle visite les écoles pour décrire son travail à la ferme et la nutrition des poules. Les œufs sont aussi très populaires auprès des enfants de la famille Beuparlant qui sont membres actifs des ligues de hockey locales.

François Beuparlant, producteur d'œufs, et sa famille prennent un déjeuner d'œufs à leur résidence près de Trois-Rivières, Québec.



Mouvement interprovincial d'œufs en 2008

VENDEURS	ACHETEURS													VENTES TOTALES
	T.YN.	C.-B.	ALB.	T.N.-O.	SASK.	MAN.	NUN.	ONT.	QUÉ.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	
T.YN.	—	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C.-B.	0	—	0	0	0	708	0	0	0	0	0	0	0	708
ALB.	31 183	195 475	—	41 990	45 170	21 910	229	0	0	0	0	0	0	335 957
T.N.-O.	0	0	0	—	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SASK.	0	0	394 101	0	—	19 123	0	1 084	0	0	0	0	0	414 308
MAN.	0	210 668	398 127	0	145 875	—	0	172 895	0	0	0	0	0	927 565
NUN.	0	0	0	0	0	0	—	0	0	0	0	0	0	0
ONT.	0	660	0	0	0	25 217	0	—	537 915	0	0	0	0	563 792
QUÉ.	0	0	0	0	0	540	0	289 969	—	45 131	15 964	0	1 180	352 784
N.-B.	0	0	0	0	0	0	0	0	360	—	10 469	1 356	4 479	16 664
N.-É.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 459	—	7 862	14 654	24 975
Î.-P.-É.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	—	0	0
T.-N.-L.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	—	0
ACHATS TOTAUX	31 183	406 803	792 228	41 990	191 045	67 498	229	463 948	538 275	47 590	26 433	9 218	20 313	2 636 753

Données en boîtes de 15 douzaines. Mouvement de table des POC inclus. Sujet à révision.

consommation des œufs de table et aux gains d'efficacité du PI ont permis au Conseil d'administration de réduire la redevance totale à 20,25 cents, reflétant une baisse de quatre cents en 2008 et un autre cinq cents pour 2009.

Accroître le soutien de tous les intervenants à l'endroit de la gestion de l'offre

En raison de la fluctuation sans précédent des coûts de la moulée et du transport en 2008, le maintien du soutien solide dont jouit actuellement la gestion de l'offre à l'échelle de l'industrie était plus important que jamais. Au cours de l'année, certains producteurs étaient préoccupés par le fait que la formule de calcul du coût de production (CDP), qui garantit un taux de rendement juste aux producteurs d'œufs, ne reflétait pas exactement l'augmentation de leurs dépenses. Dans les circonstances, les POC se sont penchés sur différentes mesures. Nous avons réduit les délais de mise à jour de certaines composantes du coût, procédé à une analyse de base pour nous assurer que la méthodologie soit factuelle, défendable et vérifiable, et, finalement, nous avons étudié des méthodes améliorées de mise à jour. Les préparatifs sont en cours en vue d'une nouvelle étude du coût de production et les producteurs peuvent s'attendre à d'autres nouvelles à cet effet au cours de l'année 2009.

Entre-temps, le service de l'Économie, des statistiques et de l'établissement des prix a travaillé en étroite collaboration avec le Comité du coût de production, les administrateurs des POC, les

offices provinciaux et les producteurs pour accroître le taux de participation à notre Enquête auprès des producteurs sur le coût de la moulée à 30 % dans toutes les provinces. En résumé, les POC ont amorcé l'Enquête il y a un an afin d'obtenir directement des producteurs les données les plus justes et les plus récentes sur les coûts de la moulée.

Continuer à améliorer la capacité d'intervention opérationnelle, l'intégration et l'optimisation de la chaîne nationale d'approvisionnement du PPI

Au début de 2008, les POC ont complété la première phase d'une étude nationale sur le transport afin de déterminer les lacunes et les inefficacités au niveau de la chaîne d'approvisionnement. Concentrant tout d'abord sur les provinces atlantiques, nous avons mis en œuvre les recommandations initiales et accordé de nouveaux contrats à deux compagnies de transport. Plus précisément, notre objectif consistait à accroître la souplesse à l'échelle de la chaîne en réduisant la paperasse et la saisie de données dans le cadre du processus. Il en résultera des économies annuelles importantes. Au cours de la prochaine année, le service des opérations se penchera sur les besoins en matière de transport dans les provinces de l'Ouest. Une autre initiative consiste en la création du nouveau Groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement, composé de représentants des transformateurs et des producteurs. Le groupe a été créé par l'Équipe de l'approvisionnement national d'œufs (EANO) et doit

Allocation du contingent fédéral (douzaines)

PROVINCE	ALLOCATION 2009	ALLOCATION 2008	ALLOCATION 2007
C.-B.	66 692 583	66 213 800	66 213 800
ALB.	47 402 326	46 820 109	46 820 109
T.N.-O.	2 908 211	2 896 491	2 896 491
SASK.	24 519 658	24 428 395	24 428 395
MAN.	58 594 170	58 366 811	58 366 811
ONT.	204 471 972	203 397 677	203 397 677
QUÉ.	98 337 562	96 886 293	96 886 293
N.-B.	11 361 660	11 288 839	11 288 839
N.-É.	20 108 513	20 031 119	20 031 119
Î.-P.-É.	3 328 852	3 315 857	3 315 857
T.-N.-L.	8 913 934	8 878 198	8 878 198
TOTAL	546 639 441	542 523 590	542 523 590

Contingent d'œufs de transformation (douzaines)

PROVINCE	ALLOCATION 2009	ALLOCATION 2008	ALLOCATION 2007
C.-B.	2 499 000	2 499 000	2 499 000
ALB.	624 750	624 750	624 750
T.N.-O.	0	0	0
SASK.	4 998 000	4 998 000	4 998 000
MAN.	9 996 000	9 996 000	9 996 000
ONT.	17 493 000	17 493 000	17 493 000
QUÉ.	2 499 000	2 499 000	2 499 000
N.-B.	0	0	0
N.-É.	0	0	0
Î.-P.-É.	0	0	0
T.-N.-L.	0	0	0
TOTAL	38 109 750	38 109 750	38 109 750

examiner l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement pour optimiser les routes de transport. Au cours de l'année qui vient, le groupe se penchera sur les exigences en matière de transport dans les provinces de l'Ouest.

Renforcer la confiance, le respect et la compréhension chez tous les intervenants du PPI par une connaissance et une compréhension accrues de nos industries et de nos marchés

Au cours de la dernière année, les POC et la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec (FPOCQ) ont conclu une entente relativement à l'administration du Fonds de vaccins. Ce fonds a été créé pour aider l'industrie des œufs à gérer une partie de l'entreprise qui a connu une expansion considérable au cours des dernières années. À la fin de 2008, il ne manquait que la signature d'un Protocole d'entente (PE) pour conclure l'entente. La mise en œuvre de l'accord établit fermement les secteurs de responsabilité des POC et de la FPOCQ, qui supervise l'industrie où la production d'œufs de vaccins est la plus concentrée. Le PE relatif au Fonds de vaccins fait suite à la politique régissant les œufs de vaccins qui a été mise en œuvre l'année dernière pour faciliter la surveillance de l'allocation du contingent d'œufs de vaccins aux producteurs et guider les nouveaux participants.

Entre-temps, une série de protocoles d'entente ont également été conclus entre les POC et les offices provinciaux régissant

la prestation des programmes Propreté d'abord—Propreté toujours^{MC} (PD-PT) et Bonne partance. Ces documents serviront de point de référence pour l'administration et la prestation des deux programmes dans chaque province. Comme nouveauté en 2008, les PE stipulent que les notes de passage du programme PD-PT doivent être liées au nouveau programme d'assurance réciproque contre les pertes attribuables à la *Salmonella enteritidis*.

Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives de l'EANO

L'Équipe de l'approvisionnement national d'œufs (EANO) a été formée il y a plusieurs années afin d'améliorer l'approvisionnement national d'œufs et préparer l'industrie à l'évolution anticipée des marchés. Au cours de la dernière année, l'EANO a poursuivi son travail sur un certain nombre de projets dont le Retrait anticipé des poules (RAP), les crédits de contingents et les mécanismes d'établissement des prix du PI. Nous avons examiné les points forts et les faiblesses du RAP pour déterminer les secteurs où l'efficacité pourrait être améliorée. Comme résultat, le service du PI dispose maintenant d'un plan lui permettant de proposer une nouvelle façon d'exécuter le programme. Également, les modifications au programme de crédits de contingents seront présentées au Conseil d'administration au début de 2009. Suite à la création du Groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement, le Conseil se penchera sur le rôle de l'EANO au début de 2009.

Allocation du contingent d'œufs de vaccins (pondeuses)

PROVINCE	ALLOCATION 2009	ALLOCATION 2008 29 JUIN AU 27 DÉC.	ALLOCATION 2008 30 DÉC. AU 28 JUIN	ALLOCATION 2007 17 JUIN AU 29 DÉC.	ALLOCATION 2007 31 DÉC. AU 16 JUIN
ONT.	211 000	211 000	200 783	190 000	77 777
QUÉ.	562 100	562 100	522 720	522 720	100 000
N.-B.	56 500	56 500	60 000	60 000	—
TOTAL	829 600	829 600	783 503	772 720	177 777

Nombre de producteurs d'œufs de vaccins par province*

PROVINCE	2008	2007
ONT.	2	2
QUÉ.	6	6
N.-B.	1	1
TOTAL	9	9

*1 producteur américain en 2007 et 2008.

Œufs de vaccins à la réserve du PI

PROVINCE	2008	2007
ONT.	101 221	117 215
QUÉ.	287 721	312 815
TOTAL	388 942	430 030

Données en boîte de 15 douzaines.

Mettre en œuvre les directives du Conseil des POC relativement aux modifications du système actuel d'établissement du prix de base du PI

En 2008, une équipe de l'EANO composée d'employés des POC, de transformateurs et de gérants d'offices provinciaux, a travaillé sur le mécanisme d'établissement des prix du PI afin de produire un système d'établissement des prix qui assure la stabilité aux producteurs et aux transformateurs, tout en réduisant la dépendance sur les redevances. Ce projet est en cours et les résultats seront présentés au Conseil d'administration en 2009.

Surveiller les répercussions de tout nouveau système d'établissement des prix du produit industriel sur la position financière et le statut des POC

Toujours en rapport à l'établissement des prix, l'écart dans le prix aux producteurs s'est accru pour les œufs de calibre petit et moyen à la lumière du projet sur les options d'établissement des prix du PI amorcé en 2007. Il en a résulté un prix inférieur aux producteurs pour ces œufs, et une baisse dans le prix de rachat, soit le montant que versent les POC aux offices provinciaux pour les œufs. Selon les prix versés par les décoquilleurs pour le produit industriel, nous avons réalisé des économies considérables en 2007 et prévoyons qu'il en sera ainsi en 2008. Les producteurs ont aussi profité de la conversion à la catégorie A-Gros—un outil utilisé dans la formule du coût de production (CDP) pour les compenser pour

leurs ventes d'œufs autres que de calibre gros. En mars, le Conseil d'administration a fait de ce projet un programme standard.

Continuer à améliorer les consultations sur les questions et les politiques ayant une incidence sur l'ensemble du système

Comme mécanisme d'élaboration de politiques, l'EANO fonctionne bien parce qu'elle reflète le point de vue de la diversité de ses membres, soit les administrateurs représentant les offices provinciaux, les employés des offices provinciaux et des POC, les classificateurs et les transformateurs dans tout le pays. En 2008, le processus de consultation a été renforcé grâce à l'introduction d'un modèle normalisé d'évaluation des enjeux afin d'assurer la participation des intervenants appropriés dès le début de l'évaluation des enjeux ou de l'analyse des risques correspondants. En encourageant la considération des nombreux aspects d'un enjeu avant la tenue de discussions, nous avons remarqué une augmentation de la confiance et une amélioration des connaissances chez nos partenaires, et les questions sont réglées en temps opportun par rapport à leur complexité.

Continuer à améliorer la gestion des enjeux ayant une incidence sur le système national d'approvisionnement d'œufs

En 2008, les POC ont créé le Service du développement de l'entreprise (SDE) responsable d'entreprendre des projets

Nombre de producteurs réglementés par province

PROVINCE	2008	2007
C.-B.	132	128
ALB.	168	167
SASK.	64	64
MAN.	158	168
ONT.	346	351
QUÉ.	106	104
N.-B.	16	17
N.-É.	22	23
Î.-P.-É.	11	11
T.-N.-L.	8	11
T.N.-O.	1	1
CANADA	1 032	1 045

Données vérifiées selon les déclarations au 31 décembre 2008.

En 2008, le nombre de producteurs réglementés par province est demeuré relativement constant par rapport à 2007. Nous comptons 13 producteurs de moins que l'an dernier à l'échelle du pays, soit une baisse d'environ 1 %.

Nombre moyen de poudeuses par producteur

PROVINCE	2008	2007	2006
C.-B.	17 809	18 112	18 312
ALB.	9 906	9 794	9 854
SASK.	13 558	13 385	13 445
MAN.	13 629	12 681	12 803
ONT.	21 120	20 868	20 275
QUÉ.	32 542	33 517	32 969
N.-B.	26 066	24 586	24 185
N.-É.	32 859	31 447	31 268
Î.-P.-É.	11 248	11 302	10 160
T.-N.-L.	41 522	30 802	30 966
T.N.-O.	0	75 884	62 627
CANADA	18 788	18 595	18 368

Données vérifiées pour 2006 et 2007. Données déclarées pour 2008.

À l'exclusion de l'inventaire d'ODT, des contingents retenus, des permis spéciaux et du retrait anticipé des poudeuses.

En 2008, le nombre moyen de poudeuses par producteur a augmenté d'environ 1 % au niveau national comparé à 2007.

techniques. Le service a été créé pour alléger la charge de travail des inspecteurs régionaux qui, au cours des dernières années, ont effectué un nombre croissant d'inspections à la ferme dans le cadre du programme PD-PT, du Programme de soins aux animaux et maintenant de Bonne Partance. À l'avenir, le service sera responsable de l'élaboration et de la gestion des projets, ainsi que des initiatives en matière de salubrité des aliments à la ferme.

Durant l'année, les Procédures standardisées d'exploitation (PSE) et les descriptions de travail au service des opérations régionales ont été comparées et finalisées de sorte à définir clairement les rôles et responsabilités. Les PSE et le processus des services du PPI, des opérations régionales et du développement de l'entreprise sont maintenant complétés et centralisés. Dorénavant, toutes les PNE seront examinées et mises à jour tous les six mois afin de refléter les modifications mineures apportées au déroulement des activités quotidiennes. Si une importante modification est apportée aux procédures, le processus et les PSE seront mis à jour immédiatement.

Dans le but d'augmenter la transparence de l'approvisionnement national d'œufs, les POC ont amélioré leur capacité de vérification par une tierce partie dans les usines de décoquillage. Cette équipe de spécialistes à temps complet et partiel recueille des données dans les usines partout au Canada. Le logiciel est maintenant installé dans les ordinateurs de toutes les usines, et notre Service informatique de gestion des ressources fera un suivi l'an prochain dans le but de mettre en œuvre un système Web sécuritaire. Notre

objectif consiste à centraliser les données en adoptant un processus de déclaration en ligne.

Régler efficacement les problèmes de relations à mesure qu'ils surviennent

En 2008, les services du PPI et des finances ont embauché un analyste indépendants pour effectuer quatre vérifications des volumes contractuels afin d'assurer que les changements demandés aux volumes contractuels des transformateurs soient conformes aux besoins. Cet aspect des affaires doit être géré dans l'intérêt de tous les intervenants, et les POC se sont mérité le respect de l'industrie pour la mise en œuvre cohérente de politiques à l'intention des transformateurs et des classificateurs.

Élaborer un processus de négociation amélioré des questions affectant tous les intervenants du secteur de la gestion de l'offre

Bien que les POC et les transformateurs n'aient pas été en mesure de conclure un nouveau contrat en 2008, nous avons déployé tous les efforts durant l'année pour rehausser la confiance de part et d'autre. Nous demeurons attentifs dans le cadre de ce processus et continuerons de travailler avec les transformateurs afin de résoudre les questions litigieuses. Bien que certains progrès aient été accomplis l'an dernier, nous tracerons en 2009 la voie permettant la reprise des discussions et la conclusion d'un contrat acceptable pour les deux parties.

Gestion des risques



Les défis associés à l'agriculture au 21^e siècle imposent aux producteurs d'œufs réglementés du Canada des responsabilités sans précédent. Même si leur travail fait en sorte qu'ils doivent être à l'avant-garde en matière de prévention des maladies animales, des soins aux animaux, de salubrité des aliments et de gestion écologique, les producteurs ont relevé le défi et ont choisi de mener par l'exemple. Notre secteur fut l'un des premiers au Canada à élaborer son propre programme de salubrité des aliments à la ferme intitulé Propreté d'abord—Propreté toujours^{MC} (PD-PT). Ce programme est maintenant complété par Bonne Partance, un programme lancé récemment pour atténuer les risques de *Salmonella enteritidis* dans les troupeaux de poulettes. L'an dernier, nous avons continué à exercer des pressions auprès du gouvernement pour obtenir une indemnisation adéquate des producteurs en supposant une manifestation d'influenza aviaire (IA), et nous avons renfloué notre Fonds de gestion des risques, ce qui pourrait combler tout déficit à ce niveau. Entre-temps, le projet national de traçabilité des œufs bat son plein et nos efforts visant à produire des œufs en fonction de normes élevées de qualité laissent présager l'élaboration d'un programme de loyauté, un programme conçu pour raffermir encore davantage la confiance des consommateurs à l'endroit des œufs produits au Canada.

Collaborer avec le gouvernement fédéral dans le financement de programmes d'assurance ou d'assistance pour la dépopulation en raison de l'influenza aviaire

En 2008, nous avons poursuivi nos efforts de collaboration avec les dirigeants du gouvernement pour obtenir une indemnisation adéquate à l'intention des producteurs d'œufs en supposant la présence d'influenza aviaire à la ferme. Comme nous l'avons fait pendant déjà plusieurs années, les POC ont pressé le gouvernement fédéral en rapport à son interprétation du règlement découlant de la *Loi sur la santé des animaux* (LSA), soutenant que le montant maximum de 8 \$ par poule prévu par la loi n'est pas représentatif de la juste valeur marchande. En août, nous avons multiplié nos efforts en ce sens lorsque l'Agence canadienne d'inspection des aliments a amorcé son programme obligatoire de dépistage de l'IA à la ferme dans les troupeaux de volailles commerciales, y compris les poules pondeuses.

Bert Harman, producteur d'œufs, fait l'inspection de ses poules et observe les protocoles de biosécurité en vigueur à sa ferme près de Prince Albert, en Saskatchewan.



Les producteurs ne peuvent tout simplement pas prendre de chances en matière de biosécurité, de dire Bert Harman, qui, avec son épouse Darlene, possède trois exploitations de production d'œufs dans deux provinces. Lorsqu'il entre dans son poulailler de Prince Albert, en Saskatchewan, exploité par son neveu Jason Labelle, Bert fait comme la plupart des visiteurs, même s'il est propriétaire. Il revêt une combinaison propre et porte un filet à cheveux pour des mesures de biosécurité.

Bert a grandi à Prince Albert et s'est joint à son père dans le commerce de la production d'œufs en 1965. Lorsqu'il était jeune, sa famille avait environ 1 800 poules. Lorsque Bert s'est joint à l'entreprise, le troupeau avait grandi pour atteindre

...l'entreprise joue un rôle important en ce sens qu'elle donne aux gens l'occasion de parfaire leurs aptitudes tout en pourvoyant à leur bien-être et celui de leurs familles. « Cela me donne une grande satisfaction. »

6 500 têtes. Depuis, le commerce n'a cessé de croître. En plus des trois fermes, les Harman exploitent aussi maintenant la Star Egg à Saskatoon, un poste de classification qui a emménagé dans des nouveaux locaux modernisés à l'automne. La tradition a été maintenue alors que Dana, la fille de Bert et Darlene, dirige le bureau de la Star Egg et leur fils Shawn dirige la ferme de Humboldt, en Saskatchewan.

L'expansion et la croissance ne sont qu'une procédure routinière pour les Harman. « Cela nous permet d'engager encore plus de gens qualifiés », de dire Bert. En retour, l'entreprise joue un rôle important en ce sens qu'elle donne aux gens l'occasion de parfaire leurs aptitudes tout en pourvoyant à leur bien-être et celui de leurs familles. « Cela me donne une grande satisfaction. »

Vers la fin de l'année, les POC avaient compilé des données provenant d'un échantillonnage divers de producteurs afin de déterminer le montant auquel ils seraient admissibles en supposant que leurs fermes soient dépeuplées. Tot en 2009, les POC se sont réunis avec le sous-ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada dans le but de lui présenter ces conclusions. Au cours des prochains mois, nous continuerons de faire valoir les intérêts de tous les producteurs d'œufs réglementés auprès du gouvernement et ce, jusqu'à ce que la question de l'indemnisation soit résolue avec succès.

Identifier les options en matière d'indemnisation et mise en œuvre d'un programme d'indemnisation

L'indemnisation en raison de l'influenza aviaire est une question qui s'est révélée difficile pour notre industrie étant donné que les producteurs d'œufs ont besoin d'une assurance à l'effet que leur bien-être ne sera pas compromis suite à la dépopulation de leurs fermes par ordonnance du gouvernement. Nous croyons ne pas avoir de garantie à l'effet que l'indemnisation prévue par la LSA suffira en cas d'urgence. Également, l'examen de l'ensemble de nouveaux programmes *Cultivons l'avenir* du gouvernement fédéral soulève plus de questions que de réponses concernant l'accès des producteurs à des fonds d'urgence.

Pour le moment et bien qu'aucun troupeau ne se soit révélé positif dans le cadre du programme de surveillance de l'IA, cette possibilité est bien réelle et nous devons nous y préparer. Il s'agit là de l'un des principaux facteurs ayant motivé la décision du Conseil de renflouer le Fonds de gestion des risques en 2008. En 2009, nous devons élaborer des protocoles régissant l'accès aux ressources de ce fonds.

Reconnaissance, par le gouvernement fédéral, de la gestion de l'offre comme programme de Gestion des risques de l'entreprise

L'an dernier, le gouvernement fédéral a reconnu la gestion de l'offre comme programme de Gestion des risques de l'entreprise (GRE), convenant que notre approche à la commercialisation ordonnée constituait une façon viable pour les producteurs d'œufs, de lait et de volailles d'atténuer la volatilité du marché et de gérer les risques. Nous pouvons profiter de cette reconnaissance en explorant des façons pour les organisations de la gestion de l'offre d'élaborer leurs propres programmes de gestion des risques associés à la maladie.

Les POC et leurs partenaires de l'industrie sont à parfaire le programme d'assurance réciproque contre la *Salmonella enteritidis* (Se). Le programme actuel d'indemnisation—disponible uniquement pour les producteurs d'œufs réglementés—a produit de bons résultats mais les demandes accrues à la consommation en matière de salubrité des aliments ont fait qu'il est impératif d'effectuer des tests supplémentaires en poulailler. Au cours des quelques dernières années, un groupe dévoué représentant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, a travaillé avec des spécialistes du secteur de l'assurance pour élaborer un programme d'assurance réciproque complet contre la Se à l'intention de l'ensemble de l'industrie. Le programme devant entrer en vigueur en 2009, la couverture d'assurance s'étendra aux producteurs d'œufs, éleveurs de poulettes, couvoirs et reproducteurs. Reconnaissant la valeur de ce nouveau programme et son accent sur la biosécurité, les POC ont contribué des fonds à sa mise en œuvre.

À l'échelle interne, le service des Affaires publiques et corporatives a, l'an dernier, procédé à une enquête visant à identifier et à évaluer les risques qui pourraient empêcher les POC d'atteindre leurs objectifs stratégiques. Dans un cadre de travail élaboré spécifiquement à cette fin, les risques ont été évalués de façon qualitative et classés en ordre d'importance. Selon les résultats, la gestion de chaque risque particulier a été assignée aux membres appropriés du personnel et des seuils de déclenchement ont été établis pour empêcher que ces risques ne deviennent réalité.

Élaborer un programme national de traçabilité des œufs en consultation avec le CCTOV

Les POC participent activement au sein du Comité consultatif de l'industrie et du gouvernement (CCIG), un groupe formé par les gouvernements fédéral et provinciaux pour faire avancer le projet d'identification des lieux, l'identification des animaux et le suivi des déplacements des animaux. Le gouvernement a fait de la volaille commerciale, y compris les poules pondeuses, des secteurs prioritaires pour l'établissement de mécanismes de traçabilité. En 2008, les représentants des POC se sont réunis régulièrement avec leurs homologues du CCIG pour examiner toutes les facettes possibles d'un système national de traçabilité, y compris les données à la ferme, la machinerie, les outils, les ententes légales et les communications. En bref, l'établissement de normes nationales pour l'identification des lieux demeure problématique puisque les systèmes actuels diffèrent d'une province à l'autre. Au cours de la prochaine année, d'autres consultations devront avoir lieu.

Chez les POC, le service des opérations s'affaire à diriger les efforts visant à élaborer un système national de traçabilité des œufs et des poules dans le cadre duquel les œufs pourront être retracés tout au long de la chaîne d'approvisionnement, soit de la ferme à la table et vice-versa. Dans l'avenir immédiat, nous étudierons la possibilité de tenir un projet pilote de traçabilité en 2009.

Établir une stratégie pour l'élaboration d'un programme de loyauté à l'endroit des œufs canadiens qui tienne compte des programmes à la ferme, de la traçabilité, etc.

En plus de notre mission qui consiste à optimiser l'approvisionnement de nos marchés nouveaux et traditionnels et d'assurer un juste revenu pour nos producteurs, nous déployons aussi tous les efforts pour positionner les œufs produits au Canada comme étant l'un des meilleurs produits sur le marché de la consommation. À mesure que nous élaborons un programme de loyauté pour les œufs canadiens, nous nous assurons également que nos programmes soient fondés sur la science, la viabilité de l'environnement, l'assurance de soins de qualité administrés à nos poules, et une solide gestion des risques.

L'industrie canadienne de la production d'œufs et son approvisionnement stable de produits de qualité inspirent déjà confiance aux consommateurs et aux gouvernements. Maintenant, nous devons profiter de l'occasion et compléter cette relation en disant aux consommateurs que nous sommes non seulement fiers de produire un aliment qui leur est destiné mais que les œufs canadiens sont produits conformément aux normes les plus rigoureuses au monde en matière de salubrité des aliments, de soins aux animaux et de biosécurité.

Afin de déterminer ce qui convient au contexte canadien, les représentants des POC se sont rendus au R.-U. et aux Pays-Bas l'an dernier pour en apprendre davantage au sujet de leurs programmes de loyauté et de leurs technologies en matière de traçabilité. Bien qu'il soit encore trop tôt pour prévoir la forme que prendra ce programme au Canada, cette recherche fut d'une valeur inestimable. Au cours de la prochaine année, les POC poursuivront leurs efforts en rapport à ce projet qui comporte de multiples étapes.



Gouvernance, ressources humaines et gestion de l'information



Dans le cadre de nos efforts visant à positionner les Producteurs d'œufs du Canada comme chefs de file dans le secteur agricole, notre stratégie continue de nous permettre de prendre de solides décisions d'affaires, d'établir des relations efficaces avec les gouvernements et de mettre en œuvre des pratiques rigoureuses en matière de salubrité des aliments à la ferme. Pour que cette stratégie donne les meilleurs résultats, nous devons porter une attention particulière à nos priorités en matière de développement organisationnel à l'interne. En 2008, nous avons restructuré plusieurs services et nous avons insisté sur le besoin d'un intense travail d'équipe ainsi que sur une gestion budgétaire efficace. De plus, notre politique en matière de consultations transparentes avec les intervenants internes et externes a été renforcée grâce à l'utilisation de nouvelles technologies, comme SharePoint. Le point culminant fut notre déménagement dans un nouvel édifice et l'adoption d'un nouveau nom. Cela n'aurait pas été possible sans la collaboration et le souci du détail de toute l'équipe des POC.

Ce déménagement constitue une étape importante de notre évolution comme chefs de file dans le secteur agricole au Canada. En résumé, nous avons saisi une occasion en or et nous nous sommes associés à des groupes aux vues similaires comme la Fédération canadienne de l'agriculture, les Producteurs laitiers du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada qui partagent avec nous ce nouvel édifice à bureaux. Vision longterm partagée par le président des POC, Laurent Souigny, et le chef de la direction, Tim Lambert, notre nouveau campus agricole qui se situe au cœur de la capitale nationale permet à nos organisations de faire front commun.

Renforcer la mission et établir une nouvelle image, y compris un nouveau nom et un nouveau logo, perçus favorablement par tous les intervenants

Le déménagement s'est déroulé en même temps que le lancement de notre nouveau nom (Les Producteurs d'œufs du Canada) et de notre nouvelle image de marque, une initiative dirigée par notre directrice du Marketing et de la nutrition. Avant de déménager, nous avons consulté les partenaires de l'industrie et les consommateurs afin de trouver le nom, le logo et le slogan les plus appropriés pour faire valoir la réputation positive des producteurs. Une raison importante qui a motivé le changement était d'éliminer

la fausse conception à l'effet que notre organisation était un organisme gouvernemental. En plus de ces efforts, notre site [Web lesœufs.ca](http://lesœufs.ca) a été remanié et fait maintenant office de guichet unique pour l'information à propos de l'industrie des œufs au Canada. Jusqu'à maintenant, les commentaires reçus sont extrêmement favorables. En bout de ligne, nous espérons que cette transformation continuera à raffermir nos relations avec nos nombreux intervenants.

Superviser l'achèvement avec succès des travaux de rénovation et du déménagement du siège social des POC

Il ne fait aucun doute que l'acquisition de l'édifice et le déménagement ultérieur constituent les changements les plus importants auxquels nous avons fait face à titre d'organisation. Dirigé par notre vice-présidente, ressources humaines et développement organisationnel, et notre directrice des finances, et moyennant l'aide directe du Service informatique de gestion des ressources (SI) et de l'équipe des employés, le projet s'est déroulé de façon opportune et sans failles. Notamment, notre infrastructure téléphonique et informatique a été déménagée un vendredi soir et elle était entièrement fonctionnelle le lundi matin. De plus, nous avons constaté au cours de notre première année comme propriétaires que les coûts d'occupation étaient inférieurs aux frais de location que nous aurions eu à payer. En résumé, les nouveaux bureaux constituent un environnement plaisant dans lequel travailler, un sentiment partagé par les administrateurs, les employés et les visiteurs.

Tenir une séance annuelle de visionnement du Conseil d'administration afin d'offrir un leadership stratégique efficace aux employés

Pour que le personnel puisse mettre en œuvre la vision du Conseil d'administration, tous les administrateurs participent au processus annuel de planification stratégique. Dans le cadre de cet exercice, les administrateurs déterminent et classent les priorités, fournissent une orientation et établissent les objectifs du Plan d'affaires des POC. Le Plan d'affaires est élaboré à partir de ces éléments et est lié aux plans de travail des services et à l'établissement des objectifs individuels, ce qui garantit donc la collaboration de tous les employés de l'organisation dans l'atteinte des objectifs du Conseil d'administration.

Suite à la présentation de l'examen stratégique—un résumé des réalisations et des défis de l'année précédente—les administrateurs ont déterminé les objectifs et les défis à court, moyen et à long terme. Les commentaires reçus sont devenus le fondement d'un questionnaire d'introspection stratégique à l'intention des administrateurs. À la suite d'une série d'entrevues avec eux, les conclusions ont été intégrées au Plan d'affaires 2009–2012. L'an dernier, les administrateurs ont fait l'éloge du processus de planification et en 2009, nous élargirons le processus de sorte à inclure la participation des gérants et présidents des offices provinciaux.

Offrir aux administrateurs et employés une formation continue sur la gouvernance et des séances de perfectionnement sur les tendances et les principes actuels

L'élaboration de principes équitables et opportuns en matière de gouvernance et la communication de ceux-ci aux administrateurs et employés constituent un élément essentiel au maintien d'un niveau élevé de responsabilité à l'échelle de l'organisation. À compter de mai 2009, les POC tiendront chaque année une séance de formation sur la gouvernance à l'intention des membres du Conseil d'administration. Cela comprendra des trousseaux d'orientation à jour à l'intention des nouveaux administrateurs et qui contiendront des renseignements pertinents sur leurs rôles et responsabilités ainsi que sur les fondements juridiques de la gouvernance. Nous prévoyons également ajouter les principes de gouvernance aux descriptions de travail des employés.

Clarifier les rôles et les responsabilités des administrateurs et employés

Au cours des dernières années, nos efforts visant à renforcer le processus de consultation ont eu pour effet d'améliorer le travail d'équipe. Nous avons grandement amélioré notre efficacité au cours des réunions du Conseil d'administration en distribuant, avant la tenue des réunions, l'information nécessaire à la prise de décisions. Ce faisant, les administrateurs sont informés à l'avance et ont déjà eu l'occasion de songer aux implications pour leur région et l'ensemble de la chaîne nationale d'approvisionnement. En principe, le Conseil d'administration dispose donc de renseignements opportuns pour faire des choix éclairés, la rationalisation du budget 2009 étant un exemple parfait lorsque les administrateurs ont été en mesure de réagir rapidement aux facteurs externes ayant une incidence sur le Fonds de péréquation.

Le vent est l'une des ressources de l'Île-du-Prince-Édouard qui a le plus de valeur. Douglas et Ian Simmons, producteurs d'œufs, ont profité de cette ressource naturelle propre en achetant une éolienne qui fournit l'énergie à leur exploitation de 10 000 poules pondeuses, leur jardin, leurs serres et deux résidences qui logent leurs familles. « C'est l'énergie la plus propre que l'on puisse produire », de dire Ian en parlant du vent et expliquant pourquoi Douglas et lui ont décidé d'acheter une éolienne. « Nous avons beaucoup de vent ici, à l'Î.-P.-É., et nous devrions utiliser nos ressources naturelles au meilleur de nos aptitudes. »

Les frères se divisent le travail à la ferme selon leurs préférences et leurs talents. Ian est responsable de l'administration, des finances et du marketing alors que Douglas dirige l'exploitation quotidienne. L'expérience la plus enrichissante au sujet de la production d'œufs, dit Ian, est l'arrivée d'un nouveau troupeau à l'automne. Il n'y a rien comme casser les premiers œufs d'un nouveau troupeau.

Chaque automne, les deux frères, leurs familles et les employés organisent un concours gratuit d'épouvantails dans la collectivité avec la participation de fournisseurs et du Club Lions de l'endroit. Environ 3 000 personnes visitent la ferme durant cet événement annuel. Les familles veulent des activités qu'elles peuvent faire ensemble sans qu'il en coûte une fortune et le concours d'épouvantails convient parfaitement à l'occasion.

Au niveau des employés, un plus grand nombre de projets sont gérés et mis en œuvre conjointement à l'échelle de divers services. Nous nous sommes assurés que les personnes possédant les bonnes compétences soient en place afin de produire des résultats contribuant à l'avancement de l'organisation. La capacité et la profondeur sont maintenant accrues et nous avons une bonne variété d'anciens et de nouveaux employés. À court et à moyen terme, nous améliorerons les communications entre les services à l'aide d'outils tels que SharePoint.

Établir un cycle d'élaboration et de mise à jour des politiques, parfaire les politiques et les processus existants et en élaborer de nouveaux au besoin

Au cours de la dernière année, les POC ont remanié leur manuel de politiques en ressources humaines et mis à jour les politiques financières qui régissent les vérifications et la comptabilité. La politique sur les dépenses et les voyages à l'intention des administrateurs a également été remaniée. De plus, les comités ont procédé à la mise à jour de leur mandat, effectué des autoévaluations et établi leurs objectifs. À compter de 2009, nous commencerons à examiner annuellement les politiques de tous les services afin d'améliorer notre cycle de planification encore davantage.

Veiller à la formation et au perfectionnement des employés

Maintenant que l'équipe d'employés des POC est bien établie, nous sommes davantage en mesure de perfectionner leurs compétences et de parfaire leurs connaissances au moyen de la formation. Environ le tiers de l'effectif a suivi une formation en 2008 afin d'améliorer leurs compétences en informatique, leurs aptitudes en matière de leadership, leurs compétences en français, et plus encore. Notre directeur en chef de l'exploitation a également offert aux directeurs une formation interne en gestion de projets. Il est prévu que la majorité sinon tous les employés suivront une formation en 2009.

Élaborer un plan de relève

La direction a entrepris l'élaboration d'un plan de relève afin d'identifier les employés désireux d'assumer des niveaux plus élevés de responsabilité, ce qui permet à l'organisation de conserver les employés les plus performants. Certains employés ont participé à une formation en leadership et à des cours de perfectionnement. Nous avons aussi accru les responsabilités d'autres employés et fourni un encadrement aux nouveaux arrivés. Au cours de la prochaine année, d'autres efforts seront déployés pour assurer la mise en place du plan de relève des POC.

« Nous avons beaucoup de vent ici, à l'Î.-P.-É., et nous devrions utiliser nos ressources naturelles au meilleur de nos aptitudes. »



Ian (à gauche) et Douglas Simmons, producteurs d'œufs, sur leur ferme près de Summerside, Î.-P.-É. Les frères utilisent une éolienne pour alimenter leur ferme, leur marché de légumes, leurs serres et les deux résidences familiales.

Adopter un nouveau programme de gestion du rendement qui lie les buts et objectifs des employés à ceux du Plan d'affaires

En 2008, les employés des POC ont été sujets à un nouveau programme de gestion du rendement. Ce programme relie les buts des employés à ceux retrouvés dans le plan de travail de leurs services respectifs, le tout en appui au Plan d'affaires général de l'organisation. Pour la première fois, toutes les évaluations du rendement des employés et les redressements salariaux ont eu lieu à une date d'examen commune. Fait aussi important, notre processus annuel d'examen et de redressement salarial fait maintenant partie de notre cycle d'affaires annuel.

Effectuer un examen des capacités organisationnelles pour déterminer les points forts et les lacunes

Un examen organisationnel de chacun des services a donné lieu à la restructuration de deux d'entre eux. L'examen a jeté une lumière nouvelle sur les forces et les lacunes des employés, ce qui nous a permis de mieux comprendre les exigences en matière de dotation à court et à long terme. Par conséquent, les services des finances et des opérations régionales ont été restructurés de sorte à combler des lacunes spécifiques et nous avons également réorganisé les services administratifs en raison du déménagement. Entre-temps, le Service du développement de l'entreprise a été créé pour entreprendre des projets de nature technique.

Créer un cadre et une architecture pour la gestion des connaissances qui facilitent et influencent les affaires

La capacité des POC en matière de gestion des connaissances peut être évaluée en fonction de la façon dont nos décideurs reçoivent des renseignements pertinents et opportuns. Actuellement, nous utilisons un carnet de route pluriannuel qui nous aide à créer un environnement informatique fondé sur une infrastructure stable et sûre. À chaque étape, nous offrons un service de qualité à l'utilisateur du produit fini; les employés et les intervenants peuvent, en temps opportun, accéder à des données de sources différentes mais qui se trouvent dans un même endroit unique et pratique.

Assumer un rôle de leadership comme source d'information sur les œufs au Canada

Pour raffermir notre position comme meilleure source d'information sur les œufs au Canada, le service de Marketing et de nutrition a aidé à remanier notre site Web lesoeufs.ca en 2008. Il constitue maintenant notre source centrale d'informations pour l'industrie et les consommateurs, où les visiteurs peuvent consulter des recettes, un centre médiatique, des ressources à l'intention des professionnels de la santé, des renseignements au sujet du commerce, de l'information sur nos concours et beaucoup plus encore. Autre fait important, nous avons lancé

ensanteaveccholesterol.ca, une version en ligne de la trousse *Choix santé* destinée aux Canadiens qui se préoccupent du cholestérol ainsi qu'à leurs médecins. En 2009, les employés pourront procéder à la mise à jour de ces sites et d'y ajouter du contenu à l'aide d'un logiciel de gestion du contenu.

Élaborer un plan de mise en œuvre d'une solide infrastructure de l'information permettant l'interopérabilité des intervenants

Le Service informatique de gestion des ressources vise à devenir un partenaire qui favorise la stratégie commerciale globale en diffusant de l'information sans qu'il soit nécessaire de posséder des connaissances techniques sophistiquées. Parmi les principaux défis que nous avons à relever, citons la facilitation de l'accès aux données et la standardisation du processus de recherche. L'application Web SharePoint constitue la base de cette infrastructure. Cette base a été jetée l'an dernier, principalement avec les capacités de sauvegarde et d'extraction de documents, et d'autres applications ont été ajoutées cette année.

Les technologies SharePoint et Webex permettent aux membres de l'équipe de travailler ensemble sur Internet, peu importe l'endroit où ils se trouvent. Au lieu de se déplacer ou d'attendre que les documents arrivent par la poste, les employés des offices provinciaux peuvent suivre en ligne une formation sur le Système informatique de gestion des ressources sur les œufs (SIGRO), tandis que les membres de l'équipe responsable de l'approvisionnement national d'œufs (EANO) peuvent rédiger leurs documents en temps réel durant les conférences téléphoniques. Actuellement, nous utilisons cette technologie en appui aux activités du Conseil d'administration, du Comité exécutif, de l'EANO, et autres. Au cours de la prochaine année, le SI ajoutera d'autres applications dans SharePoint en prévision d'un avenir sans papier.

Mettre en œuvre des mesures clés du rendement qui reflètent des données financières précises et opportunes

Un objectif clé du SI consiste à veiller à ce que l'infrastructure informatique des POC soit entièrement opérationnelle. En 2008, le SI a amorcé un projet d'une durée de deux ans dans le cadre duquel tous les ordinateurs de bureau et les ordinateurs portables seront mis à jour avec les logiciels les plus récents. Des travaux ont également été effectués en ce qui touche la mise à niveau de Great Plains, une étape importante de la mise en œuvre de notre système financier sur Internet. Les fondements techniques et les composantes de base étant en place, nous procéderons en 2009 à l'intégration de tous les éléments de sorte que tous les utilisateurs, peu importe leur niveau d'expertise financière, puissent facilement extraire des données à même le programme.

Exploiter les connaissances grâce à l'évolution des systèmes de gestion de l'information

Le monde en constante évolution de la gestion de l'information nous a offert de nouvelles façons de travailler. En 2008, nous avons bâti un « entrepôt de données », un outil conçu pour stocker les renseignements commerciaux. L'entrepôt sera mis à l'essai l'an prochain. Lorsqu'il sera entièrement opérationnel, les employés seront en mesure d'extraire des données sur le produit industriel et les données du cabinet Nielsen sur les ventes au détail à partir d'une seule source. Ultérieurement, nous prévoyons y intégrer des données sur les troupeaux, le transport et le Système informatique de gestion des ressources sur les œufs (SIGRO). En plus de l'entrepôt de données, nous avons éliminé certaines restrictions liées au SIGRO en procédant à sa mise à jour de sorte à cerner les achats et les ventes d'œufs à l'échelle interprovinciale. L'an prochain, le service des opérations régionales travaillera en étroite collaboration avec le SI pour mettre en œuvre d'autres recommandations des offices provinciaux concernant le SIGRO.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Deloitte & Touche, s.r.l.
800-100, rue Queen
Ottawa, Ontario
K1P 5T8

Tél : (613) 236-2442
Télec : (613) 236-2195
www.deloitte.ca

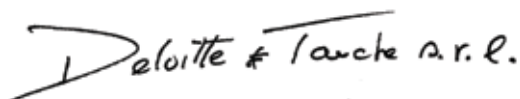
Aux Membres de l'

Office canadien de commercialisation des œufs exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada

Nous avons vérifié le bilan de l'Office canadien de commercialisation des œufs, exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada (« POC ») au 27 décembre 2008 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de la période de 52 semaines terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction des POC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des POC au 27 décembre 2008, ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour la période de 52 semaines terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 4 février 2009

ÉTATS FINANCIERS

Bilan

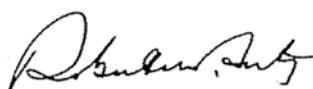
au 27 décembre 2008
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation	Fonds d'administration	Total 2008	Total 2007 (redressé) (note 3)
ACTIFS À COURT TERME				
Espèces et quasi-espèces	30 025 \$	5 345 \$	35 370 \$	33 964 \$
Débiteurs (note 5)	11 929	2 098	14 027	16 179
Stocks	220	—	220	632
Frais payés d'avance	33	246	279	86
Placements (note 6)	35 494	—	35 494	10 866
	77 701	7 689	85 390	61 727
PLACEMENTS AFFECTÉS (note 7)	3 538	—	3 538	1 569
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	—	5 428	5 428	3 390
ACTIFS INCORPORELS (au coût de 345 \$ net de l'amortissement cumulé)	—	328	328	—
	81 239 \$	13 445 \$	94 684 \$	66 686 \$
PASSIFS À COURT TERME				
Créditeurs et charges à payer	9 030 \$	2 690 \$	11 720 \$	10 586 \$
Portion à court terme de la dette à long terme (note 9)	—	59	59	56
	9 030	2 749	11 779	10 642
DETTE À LONG TERME (note 9)	—	2 838	2 838	2 896
	9 030	5 587	14 617	13 538
ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS (notes 15 et 16)				
SOLDES DE FONDS				
Affectés d'origine interne (note 10)	5 802	5 932	11 734	7 063
Non affectés	66 407	1 926	68 333	46 085
	72 209	7 858	80 067	53 148
	81 239 \$	13 445 \$	94 684 \$	66 686 \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL



Président du conseil d'administration



Président du comité de vérification

Les notes complémentaires forment une partie intégrale aux états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation	Fonds d'administration	2008	2007
REVENUS				
Ventes d'œufs	85 227 \$	— \$	85 227 \$	68 389 \$
Prélèvements, frais de service et contributions (note 11)	96 389	17 787	114 176	133 131
Prélèvement net	12 592	—	12 592	14 970
Intérêts et autres revenus	1 628	10	1 638	2 087
Autres revenus — affectés (note 10)	208	153	361	299
	196 044	17 950	213 994	218 876
DÉPENSES				
Opérations commerciales :				
Achats d'œufs	159 025	—	159 025	156 804
Transport et manutention	5 130	—	5 130	5 560
Programme de sécurité alimentaire	123	—	123	160
Vérification de tierce partie	1 223	—	1 223	1 180
Autres	178	—	178	62
	165 679	—	165 679	163 766
Publicité et promotion	—	7 884	7 884	7 274
Salaires et avantages sociaux (note 13)	—	4 235	4 235	4 213
Remboursement des contributions des producteurs	—	—	—	3 878
Honoraires professionnels et de consultation	798	1 154	1 952	1 923
Réunions et déplacements	—	1 660	1 660	1 503
Affaires publiques et communications	—	1 138	1 138	1 577
Frais de bureau et autres frais d'administration	—	897	897	709
Étude de commercialisation et nutrition	—	889	889	461
Loyer	—	377	377	417
Tarifs quotidiens	—	547	547	479
Dons	183	—	183	206
Dépenses sur fonds restreints (note 10)	1 600	361	1 961	774
Intérêts sur la dette à long terme	—	65	65	—
Amortissement des immobilisations corporelles	—	183	183	70
Amortissement des actifs incorporels	—	17	17	—
Prélèvements, frais de service et contributions irrécouvrables	(533)	(59)	(592)	92
Transfert des frais d'administration (note 12)	2 235	(2 235)	—	—
	4 283	17 113	21 396	23 576
TOTAL DES DÉPENSES	169 962	17 113	187 075	187 342
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	26 082 \$	837 \$	26 919 \$	31 534 \$

Les notes complémentaires forment une partie intégrale aux états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

État de l'évolution des soldes de fonds

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation			Fonds d'administration			2008	2007
	Affectés d'origine interne (note 10)	Non affectés	Total	Affectés d'origine interne (note 10)	Non affectés	Total		
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT	2 194 \$	43 933 \$	46 127 \$	4 869 \$	2 152 \$	7 021 \$	53 148 \$	21 614 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(1 392)	27 474	26 082	1 063	(226)	837	26 919	31 534
Transferts interfonds	5 000	(5 000)	—	—	—	—	—	—
SOLDES DE FONDS À LA FIN	5 802 \$	66 407 \$	72 209 \$	5 932 \$	1 926 \$	7 858 \$	80 067 \$	53 148 \$

Les notes complémentaires forment une partie intégrale aux états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

État des flux de trésorerie

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008
(en milliers de dollars)

	Fonds de péréquation	Fonds d'administration	2008	2007
RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :				
EXPLOITATION				
Excédent des revenus sur les dépenses	26 082 \$	837 \$	26 919 \$	31 534 \$
Élément sans incidence sur l'encaisse				
Amortissement des immobilisations corporelles	—	183	183	70
Amortissement des actifs incorporels	—	17	17	—
	26 082	1 037	27 119	31 604
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	1 540	1 965	3 505	(4 915)
	27 622	3 002	30 624	26 689
FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT				
Acquisitions de placements	(84 579)	—	(84 579)	(24 312)
Produits de l'échéance d'investissements	57 982	—	57 982	12 147
Acquisitions d'immobilisations corporelles	—	(2 221)	(2 221)	(2 952)
Acquisitions d'actifs incorporels	—	(345)	(345)	—
Produits de la dette à long terme	—	—	—	2 956
Paiements de la dette à long terme	—	(55)	(55)	(4)
	(26 597)	(2 621)	(29 218)	(12 165)
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	1 025	381	1 406	14 524
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	29 000	4 964	33 964	19 440
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	30 025 \$	5 345 \$	35 370 \$	33 964 \$

Les notes complémentaires forment une partie intégrale aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008 (en milliers de dollars)

1. ACTIVITÉS DES POC

Objectif des POC

En 1972, le Parlement a promulgué la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. L'Office canadien de commercialisation des œufs, exploité sous la raison sociale Les Producteurs d'œufs du Canada (« POC »), organisme statutaire, furent alors établis par proclamation et incorporés conformément à la Loi sur les offices des produits agricoles. Cette proclamation ainsi qu'un accord fédéral-provincial prescrivent les responsabilités des POC, dont : la gestion optimale de la production, des prix, de la distribution et de l'écoulement des œufs au Canada et la promotion de la vente d'œufs. Les POC sont exonérés d'impôt en vertu de l'article 149(1)(e) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

En date du 25 août 2008, l'Office canadien de commercialisation des œufs opère sous le nom de Les Producteurs d'œufs du Canada.

Prélèvements, frais de service et contributions

Les offices provinciaux et territoriaux de commercialisation des œufs ont accepté d'agir à titre d'agents des POC pour la perception, le contrôle et la remise des prélèvements, conformément aux recommandations des POC et à l'approbation du Conseil national des produits agricoles. Les offices provinciaux versent aux POC des sommes additionnelles pour financer le programme national d'écoulement de produit industriel, conformément à l'accord fédéral-provincial complémentaire, et dans le cas du Québec et de l'Alberta, des frais de service sont versés conformément aux modalités d'une entente commerciale.

Activités d'écoulement des produits

Les POC achètent, à des prix de rachat prédéterminés, tous les œufs répondants à leurs critères qui ont été déclarés excédentaires sur les marchés provinciaux. Ces œufs sont ensuite vendus aux transformateurs canadiens.

Contrat de service

Les POC ont conclu un contrat de services avec l'office provincial du Québec.

Le contrat vise la mise en place d'un programme provincial d'écoulement du produit industriel relevant du programme national. Dans le cadre des programmes nationaux mis en œuvre par les POC, les excédents provinciaux ne sont pas tous enregistrés à titre de ventes par l'office provincial. Au Québec, le programme provincial d'écoulement de produit représentait 97 % (90 % en 2007) des excédents de produit industriel dans cette province. La différence, soit 3 % (10 % en 2007) représente le produit vendu par les POC au palier interprovincial. Le surplus des prélèvements nationaux par rapport au coût de l'écoulement du produit industriel est inclus à titre de prélèvement net.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les POC présentent l'information financière selon la méthode de comptabilité par fonds. Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles aux POC, les comptes des POC sont classés en fonds aux fins de divulgation, conformément aux activités ou objectifs précisés par les membres ou selon les directives du Conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés en deux fonds, notamment :

- (i) Le fonds de péréquation qui comprend les prélèvements pour l'écoulement du produit industriel, les frais de service, les contributions et les honoraires professionnels et de consultation connexes. Toutes les opérations touchant l'achat et la vente d'œufs sont imputées à ce fonds.
- (ii) Le fonds d'administration qui comprend les prélèvements, les frais de service et les contributions aux fins de l'administration ainsi que tous les frais d'administration.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008 (en milliers de dollars)

Conversion des devises

Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont imputés aux revenus divers ou autres dépenses du Fonds d'administration. Les éléments d'actif et de passif monétaires en devises étrangères sont convertis au cours du change en vigueur à la date du bilan.

Constatation des revenus

Les POC appliquent la méthode du report.

Les revenus provenant des ventes d'œufs sont constatés à compter de la date à laquelle les œufs sont expédiés au client.

Les revenus provenant des prélèvements, des frais de services et des contributions sont constatés durant la période d'émission, de production ou durant celle où les services sont rendus, selon le cas.

Les revenus provenant des prélèvements sont calculés en fonction de l'émission provinciale hebdomadaire de poules et un taux de prélèvement hebdomadaire par poule.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces, qui comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date du bilan, sont considérées comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur.

Placements

Les placements dans des obligations du gouvernement et des placements affectés sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance et sont comptabilisés au coût après amortissement. L'intérêt sur les investissements portant intérêt est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les justes valeurs des placements sont établies sur les prix du marché lors de la date du bilan. Les coûts de transactions reliés à ces placements sont passés à la dépense lorsqu'ils sont encourus.

Débiteurs

Les débiteurs sont classés à titre de prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement net de la provision pour créances douteuses. Vu la courte échéance des comptes débiteurs, le coût après amortissement correspond approximativement à la juste valeur.

Stocks

Les stocks comprennent des œufs inscrits au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, lorsque l'immobilisation est mise en service, comme suit :

Bâtiments	40 ans
Équipement de bureau	10 ans
Ordinateurs et logiciels	5 ans
Améliorations locatives	sur la durée non écoulée du bail

Les coûts associés aux bâtiments sont capitalisés jusqu'à ce que les bâtiments soient prêts à être utilisés de façon productive.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels, qui incluent les dépenses relatives à la conception et les dépenses connexes reliées à l'image de marque des POC, sont comptabilisés au coût et amortis sur la durée de vie utile estimative qui est de dix ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008 (en milliers de dollars)

Créditeurs, charges à payer et dette à long terme

Les créditeurs et charges à payer sont classés à titre d'autres passifs et sont comptabilisés au coût après amortissement. En raison de leur échéance à court terme, le coût après amortissement correspond approximativement à la juste valeur.

La dette à long terme est classée à titre d'autres passifs et est comptabilisée au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur de la dette est estimée en utilisant les prix du marché de dettes similaires ou établie sur des techniques d'évaluation qui comprennent des sources de prix obtenues à partir de données observables. Les coûts de transaction reliés à la dette sont passés à la dépense lorsqu'ils sont encourus.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et à mesure que l'on doit apporter des redressements, ces derniers sont consignés pendant les périodes où ils se manifestent.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, le montant des charges à payer, la provision pour créances douteuses et l'évaluation des passifs éventuels sont les éléments les plus significatifs pour lesquelles des estimations sont utilisées.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Instrument financiers

Les POC ont adopté, le 30 décembre 2007, trois nouvelles normes sur la présentation et l'information à fournir publié dans le manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), soit le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*; le chapitre 3862, *Instruments financiers—informations à fournir*; et le chapitre 3863, *Instruments financiers—présentation*.

Le chapitre 1535 établit les informations que l'entité doit fournir : (i) les objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital; (ii) des données quantitatives sur les éléments relevant de sa gestion du capital; (iii) si l'entité est soumise à des exigences concernant son capital; et (iv) si elle ne les a pas respectées, les conséquences.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du manuel, intitulé *Instruments financiers—informations à fournir et présentation*, ce qui a pour but de réviser et amplifier l'exigence de divulgation de l'information et de garder les mêmes exigences de présentation. Ces nouveaux chapitres mettent davantage l'accent sur les informations relatives à la nature et à l'étendue des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques.

Normes des organismes sans but lucratif

Les POC ont adopté, le 30 décembre 2007, les changements publiés par l'ICCA à plusieurs chapitres dans la série 4400. Les changements comprennent : a) les lignes directrices fournies dans l'application du chapitre 1100; intitulé *Principes comptables généralement reconnus*; b) l'annulation de l'exigence de présenter les actifs nets investis en immobilisations séparément; c) l'exigence de fournir les revenus et les dépenses en accord avec le CPN-123, intitulé *Présentation du montant brut ou du montant net des produits selon que l'entreprise agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire*; d) l'exigence de fournir un état des flux de trésorerie conformément au chapitre 1540, intitulé *États des flux de trésorerie*; e) l'exigence d'appliquer le chapitre 1751, intitulé *États financiers intermédiaires* lors de la préparation de états financiers intermédiaires selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR); f) l'exigence des Organismes sans but lucratif qui comptabilisent des immobilisations corporelles d'amortir et de déterminer la dépréciation de ces immobilisations corporelles de la même manière que les autres entités qui font rapport conformément aux PCGR; g) l'exigence de présenter les opérations entre apparentés conformément au chapitre 3840, intitulé *Opérations entre apparentés*; et h) nouvelles exigences de divulgation en ce qui concerne les coûts alloués au financement et au soutien général.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008 (en milliers de dollars)

L'impact sur les états financiers 2008 des POC se présente comme suit :

	Convention comptable actuelle	Convention comptable précédente
Bilan — Fonds d'administration		
Affectés d'origine interne	5 932 \$	4 999 \$
Investis en immobilisations corporelles	—	2 859
Non affectés	1 926	—

Ce changement de convention comptable a été appliqué sur une base rétrospective. Ainsi, l'impact sur les états financiers 2007 des POC se présente comme suit :

	Courant (redressé)	Précédemment
Bilan — Fonds d'administration		
Investis en immobilisations corporelles	— \$	438 \$
Non affectés	46 085	45 647

4. GESTIONS DES CAPITAUX

Tel que mentionné à la note 3, les POC ont adopté le chapitre 1535 du manuel au 30 décembre 2007. Cette nouvelle norme établit les exigences quant à la divulgation d'information ayant trait au capital des POC et sur la façon dont ils gèrent ce capital.

Les objectifs des POC, quant à la gestion du capital, est de maintenir leur capacité de continuer en tant qu'organisme sans but lucratif tout en gardant les taux de prélèvements à un minimum. Le capital des POC se compose de la dette à long terme et des actifs nets. Les POC établissent les taux de prélèvements à un taux qui leur permet de satisfaire les besoins de flux de trésorerie et de fonds affectés et non affectés, dont la direction et le conseil d'administration font une révision régulière. Au cours de la période de 2008, les taux de prélèvements par douzaine mise en marché étaient établis comme suit :

le 30 décembre 2007	28,25 cents
le 18 mai 2008	26,25 cents
le 5 octobre 2008	24,25 cents

Les POC ne sont pas soumis aux exigences du capital d'origine externe à l'exception d'une permission d'investir dans des titres du, ou garantis par, le gouvernement du Canada.

5. DÉBITEURS

	Fonds de péréquation	Fonds d'administration	2008 Total	2007 Total
Prélèvements, frais de service et contributions	6 869 \$	1 296 \$	8 165 \$	11 296 \$
Ventes d'œufs	4 749	—	4 749	4 340
Autres	523	747	1 270	1 263
Créances interfonds	(55)	55	—	—
Provision pour créances douteuses	(157)	—	(157)	(720)
	11 929 \$	2 098 \$	14 027 \$	16 179 \$

La direction détermine, de façon régulière, la recouvrabilité des débiteurs et d'après le montant prévu à recouvrer, enregistre toute perte de valeur lorsqu'une perte est considérée probable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008 (en milliers de dollars)

À la date de fin de période, les débiteurs sont catégorisés de la façon suivante :

	Moins de 30 jours	De 31 à 60 jours	Plus de 60 jours
Prélèvements, frais de service et contributions	7 548 \$	25 \$	592 \$
Ventes d'œufs	4 413	170	166
Autres	812	158	300
Provision pour créances douteuses	—	—	(157)
Total	12 773 \$	353 \$	901 \$

L'information concernant la provision pour créances douteuses, mesurée à la date de fin de période, se présente comme suit :

	2008	2007
Solde d'ouverture	720 \$	527 \$
Radiation	(105)	—
Dépenses (recouvrement)	(458)	193
Solde de clôture	157 \$	720 \$

6. PLACEMENTS

	2008 Coût	2008 Juste valeur	2007 Coût	2007 Juste valeur
Obligations garanties du gouvernement	35 494 \$	35 725 \$	10 866 \$	10 992 \$

Le taux de rendement des placements varie entre 1,05 % et 3,90 % (3,00 % et 4,11 % en 2007).

7. PLACEMENTS AFFECTÉS

Les placements affectés que détiennent les POC représentent des fonds qui ont été affectés par le Conseil d'administration aux fins décrites à la note 10. Le coût et la juste valeur des placements se présentent comme suit :

	2008 Coût	2008 Juste valeur	2007 Coût	2007 Juste valeur
Obligations à court terme garanties du gouvernement	3 538 \$	3 553 \$	1 569 \$	1 582 \$

Le taux de rendement des placements varie entre 2,25 % et 5,50 % (3,59 % et 5,95 % en 2007).

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008 Coût	2008 Amortissement cumulé	2008 Valeur nette	2007 Valeur nette
Terrains	416 \$	— \$	416 \$	416 \$
Bâtiments	4 430	47	4 383	2 815
Mobilier de bureau	489	211	278	72
Ordinateurs et logiciels	1 373	1 094	279	87
Améliorations locatives	76	4	72	—
	6 784 \$	1 356 \$	5 428 \$	3 390 \$

En 2007, le coût et l'amortissement cumulé étaient respectivement de 5 734 \$ et de 2 344 \$.

En novembre 2007, les POC ont acquis, à un coût de 2 205 \$, 43,04 % d'un bâtiment et du terrain situé sur la rue Florence à Ottawa. Les POC ont relocalisé leurs opérations à cet endroit en août 2008. Ils ont aussi acquis en novembre 2007, à un coût de 1 028 \$, 50 % d'un bâtiment et du terrain situé sur la rue James à Ottawa. Les POC louent cette espace à d'autres organismes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008 (en milliers de dollars)

9. DETTE À LONG TERME

En novembre 2007, les POC ont conclu une entente de prêt auprès d'une institution financière pour financer l'acquisition de deux bâtiments. Le montant du prêt à la date d'entrée en vigueur de l'entente était de 2 956 \$. Le prêt porte intérêt au taux annuel de 5,68 % et est payable par versements mensuels (capital et intérêt) de 18,5 \$. Les paiements du prêt sont amortis sur une période de 25 ans et le prêt est renouvelable en 2017. Le prêt est garanti par les bâtiments des rues Florence et James. Les propriétaires des bâtiments sont conjointement et individuellement responsables du montant total du prêt en souffrance si un des propriétaires venait à ne pas s'acquitter de sa responsabilité. La juste valeur du prêt au 27 décembre 2008 est de 3 168 \$ (3 450 \$ en 2007).

Les POC ont un prêt sur demande renouvelable dont la limite de crédit approuvée s'élève à 5 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel. Ce prêt est garanti par une cession générale des créances et par une convention de débenture à vue. Au 27 décembre 2008, ces prêts étaient de nul \$ (nul \$ en 2007).

Les paiements futurs des prêts se présentent comme suit :

	Capital	Intérêt	Total
2009	59 \$	163 \$	222 \$
2010	62	160	222
2011	66	156	222
2012	70	152	222
2013	74	148	222
Années subséquentes	2 566	1 627	4 193
	2 897	2 406	5 303
Moins : portion à court terme	59	163	222
	2 838 \$	2 243 \$	5 081 \$

10. SOLDES DES FONDS

Soldes des fonds affectés — Fonds de péréquation

Le Conseil d'administration a demandé aux POC de restreindre l'utilisation de certaines sommes du Fonds de péréquation. L'utilisation de ces fonds relève du Conseil d'administration. Il existe actuellement deux restrictions relativement au Fonds :

- (i) En 1995, un compte de fiducie a été créé pour l'administration des opérations ayant trait au programme d'échange national de contingents (« ENC »).
- (ii) En 2001, un Fonds de la gestion des risques a été établi pour autofinancer les coûts éventuels liés aux activités de la gestion des risques.

Les opérations effectuées dans le Fonds se présentent comme suit :

	2008 Gestion des risques	2008 Programme ENC	2008 Total	2007 Total
Solde d'ouverture	1 866 \$	328 \$	2 194 \$	2 098 \$
Revenu d'intérêt	192	16	208	97
Activités liées à la gestion des risques	(1 600)	—	(1 600)	(1)
Transfert aux fonds affectés	5 000	—	5 000	—
Solde de clôture	5 458 \$	344 \$	5 802 \$	2 194 \$

En 2008, des fonds d'un montant de 5 000 \$ ont été transférés des fonds non affectés au fonds de la gestion des risques pour financer les coûts futurs reliés aux activités de la gestion des risques.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008 (en milliers de dollars)

Solde des fonds affectés — Fonds d'administration

- (i) En 1997, les POC ont reçu du Conseil d'administration la directive de créer, dans le Fonds d'administration, un fonds affecté pour financer la recherche. Les soldes minimal et maximal de ce fonds affecté sont de 2 000 \$ et 5 000 \$ respectivement. Si le solde est à l'extérieur de cette fourchette, les POC ajusteraient le taux de prélèvement sur une base prospective. L'utilisation de ces fonds relève du Conseil d'administration.
- (ii) En 2005, les POC ont reçu un règlement de 379 \$ à la suite du recours collectif sur les vitamines canadiennes. Ces fonds sont désignés à être portés aux dépenses en contrepartie des activités de recherche. En vertu de cette entente, les POC ont épuisé ces fonds à la fin de 2008.

Les opérations effectuées dans le Fonds se présentent comme suit :

	2008 Recherche	2008 Vitamines canadiennes	2008 Total	2007 Total
Solde d'ouverture	4 792 \$	77 \$	4 869 \$	5 150 \$
Revenu d'intérêt	148	5	153	202
Activités de recherche	(279)	(82)	(361)	(774)
Revenus des prélèvements	1 271	—	1 271	291
Solde de clôture	5 932 \$	— \$	5 932 \$	4 869 \$

11. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les revenus provenant de la vente d'œufs et les frais connexes sont inscrits comme prélèvement net et s'élèvent à 12 592 \$ (14 970 \$ en 2007), selon le contrat de service avec l'Office provincial du Québec, et sur une base brute dans le cas des autres provinces comme ventes d'œufs et frais connexes.

Si toutes les opérations reliées à l'écoulement du produit industriel au Québec étaient inscrites sur une base brute, l'état des résultats d'exploitation du Fonds de péréquation se présenterait comme suit :

	2008	2007
Revenus		
Ventes d'œufs	94 263 \$	76 312 \$
Prélèvements, frais de service et contributions	117 313	143 365
Intérêts et autres revenus	1 628	1 883
Autres revenus—affectés	208	97
	213 412	221 657
Dépenses		
Opérations commerciales		
Achats d'œufs	176 009	175 082
Transport et manutention	5 514	5 976
Programme de sécurité alimentaire	123	160
Vérification de tierce partie	1 223	1 180
Autres	178	62
Remboursement des contributions des producteurs	—	3 878
Honoraires professionnels et de consultation	798	1 059
Dons d'œufs	183	206
Dépenses restreintes (note 10)	1 600	—
Prélèvements, frais de service et contributions irrécouvrables	(533)	83
Transfert des coûts d'administration	2 235	1 912
	187 330	189 598
Excédent des revenus sur les dépenses	26 082 \$	32 059 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008 (en milliers de dollars)

12. TRANSFERT DES FRAIS D'ADMINISTRATION

En 2008, les POC ont fait une attribution visant à transférer des frais d'administration de 2 235 \$ (1 912 \$ en 2007) du Fonds d'administration au Fonds de péréquation. Ce transfert constitue le coût entier des frais d'exploitation du Programme de produit industriel des POC, y compris les frais d'administration et les frais généraux.

13. RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite des employés des POC (le « régime ») est parrainé et administré par les POC; il s'agit d'un régime à cotisations déterminées enregistré en vertu de la Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario.

Les POC versent une cotisation égale à celle de l'employé dans le cadre du régime. Pour l'exercice 2008, les POC ont versé 147 \$ (152 \$ en 2007) au régime, ce montant est inclus dans les salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des POC se composent des espèces et des quasi-espèces, des placements, des placements affectés, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer ainsi que des portions à court terme et à long-terme de la dette.

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque lié au taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les espèces et quasi-espèces des POC rapportent de l'intérêt aux taux du marché en vigueur. Les placements dans les obligations du gouvernement à court terme et de la dette à long terme portent intérêt à des taux fixes et sont exposés aux variations de la juste valeur provoquées par les fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Le tableau suivant reflète l'exposition des POC au risque associé au taux d'intérêt en ordre croissant d'échéances au 27 décembre 2008 :

	Taux de rendement				Total
	0 %	0-2 %	2-5 %	Plus de 5 %	
Actif					
Espèces et quasi-espèces	— \$	35 370 \$	— \$	— \$	35 370 \$
Débiteurs	14 027	—	—	—	14 027
Placements	—	9 136	26 358	—	35 494
Placements affectés	—	—	3 522	16	3 538
Total de l'actif	14 027 \$	44 506 \$	29 880 \$	16 \$	88 429 \$
Passif					
Créditeurs et charges à payer	11 720 \$	— \$	— \$	— \$	11 720 \$
Dette à long terme	—	—	—	2 897	2 897
Total du passif	11 720 \$	— \$	— \$	2 897 \$	14 617 \$

Avec une variation de 200 points de base des taux d'intérêt, la différence annuelle de l'excédent des revenus sur les dépenses des POC serait de l'ordre de 2 194 \$.

Risque lié aux taux de change

Les POC ne sont pas affectés par le risque lié aux taux de change de façon significative puisqu'ils traitent essentiellement en dollars canadiens.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

pour la période de 52 semaines terminée le 27 décembre 2008 (en milliers de dollars)

Autre risque lié au prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de l'instrument financier varie en raison des fluctuations du prix du marché (autre que celles qui surviennent lors des fluctuations du risque du taux d'intérêt ou du taux de change), que ces fluctuations soient dues à des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou à des facteurs qui ont un effet sur des instruments financiers similaires échangés sur le marché.

En fin d'exercice, les POC n'étaient pas exposés à d'autre risque lié au prix.

Risque de crédit

Le risque provient du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le maximum d'exposition au risque des POC tient au montant total des débiteurs et des placements. Aucun actif financier n'a été offert en garantie.

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. Les POC contrôlent la solidité financière de leurs placements et de leurs placements affectés de manière continue avec l'aide de leurs conseillers en placement. Les POC investissent que dans des titres du gouvernement du Canada ou en titres garantis par le gouvernement du Canada.

Tel que précisé à la note 5, les débiteurs des POC proviennent de deux sources principales : la vente d'œufs aux transformateurs et les prélèvements, et les frais de services et prélèvements perçus par les offices provinciaux. Les POC atténuent les risques associés au crédit en procédant à des études de crédit et en assurant un suivi des soldes en souffrance et des conditions financières de ses clients.

Les ventes d'œufs dépendent de quatre groupes de compagnies apparentées. En 2008, ces clients ont acheté 87 % (86 % en 2007) de tous les œufs vendus par les POC.

Risque de liquidité

Le risque désigne les effets néfastes que les POC peuvent éprouver lors des difficultés à respecter ses obligations reliées aux passifs financiers; ces passifs comprennent les créditeurs et charge à payer, et la dette à long terme.

Les POC gèrent leur risque de liquidité en procédant à un examen régulier des flux de trésorerie futurs estimatifs et en ajustant les niveaux des revenus du prélèvement afin de respecter leurs obligations financières. Selon les POC, le risque de liquidité est dans l'ensemble minime car leurs actifs financiers sont de nature très liquides et que les paiements de leur dette à long terme sont d'échéance fixe, tel que décrit à la note 9.

15. ENGAGEMENTS

Les POC se sont engagés selon un contrat à acheter de la publicité et d'autres services pour l'exercice 2009 pour un montant de 2 768 \$ (2 174 \$ en 2008).

16. PASSIFS ÉVENTUELS

Deux réclamations légales ont été faites auprès des POC. L'une des réclamations, inactive depuis plusieurs années, vise une indemnisation de 17 000 \$, alors que l'autre n'aurait pas d'incidence financière significative. Ces passifs potentiels pourraient devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où il est probable que l'événement futur se produise, ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte puisse être faite, on comptabilise un passif estimatif et une dépense aux états financiers.

Les POC sont d'avis qu'en ce moment le résultat des ces actes judiciaires ne peut être déterminé. Ainsi, aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers de l'exercice 2008.

17. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.